



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Une usine à projets
au cœur de la relance

POINT D'ÉTAPE
À 3 ANS

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



FRANCE
INDUSTRIE

Sommaire

p. 03-04 Éditoriaux

p. 05 Territoires d'industrie en bref

p. 07 Territoires d'industrie : origine de l'initiative et principes fondateurs

p. 13 Point d'étape à mi-parcours

- Territoires d'industrie: une « usine à projets »
- Restitution de l'enquête réalisée auprès des territoires
- Financement du programme
- Des régions engagées au service de la reconquête industrielle dans les territoires

p. 21 Des projets inspirants dans les territoires sur 4 priorités

- Attirer
- Innover
- Recruter
- Simplifier

p. 31 Le programme Territoires d'industrie : fer de la relance

- Plus de 1400 projets déjà soutenus
- L'accompagnement en ingénierie dans les territoires en transition: une expérimentation innovante

p. 43 ANNEXES - Cartographies de projets lauréats inspirants



La désindustrialisation des 40 dernières années a profondément meurtri notre pays. Elle a non seulement accru les vulnérabilités de notre économie, mais a aussi mis en difficulté nombre de nos territoires et de nos concitoyens.

Le programme Territoires d'industrie, que nous co-pilotons, incarne la volonté du Président de la République et du Gouvernement de mener la bataille de la reconquête industrielle sur le terrain.

Il n'y a pas de fatalité: alors qu'elle avait perdu un million d'emplois industriels entre 2000 et 2016, la France en a recréés en 2017, 2018 et 2019. Et depuis trois ans (2018 - 2020), elle est devenue la première destination européenne en matière d'investissements étrangers pour les projets industriels.

« Territoires d'industrie », c'est avant tout une démarche pragmatique et positive, qui permet à des binômes constitués d'élus locaux et d'industriels, en partenariat avec l'État et les Régions, d'identifier des besoins et d'y répondre de manière très concrète.

Trois ans après son lancement, Territoires d'industrie a joué son rôle d'usine à projets, avec 1800 projets travaillés et remontés du terrain. Cette dynamique témoigne de l'énergie que recèle notre pays pour engager la reconquête industrielle.

Après la crise liée à la Covid-19, le Gouvernement a souhaité soutenir cette envie d'industrie. Le plan France Relance a permis une montée en puissance du programme Territoires d'industrie, pour lui donner les moyens d'accélérer des projets structurants, partout sur le territoire. À ce jour, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires a soutenu plus de 1400 projets pour un montant total de 573 millions d'euros de subventions, représentant 5,4 milliards d'euros d'investissement et plus de 27000 créations d'emplois.

Le renforcement de ce dispositif, annoncé par le Premier ministre lors du Conseil national de l'Industrie du 6 septembre dernier, permettra d'inscrire cette dynamique de réindustrialisation dans la durée. Avec ces 150 millions d'euros supplémentaires, l'État tient sa promesse de 2018 d'engager 1,3 milliard d'euros de crédits un an avant l'échéance du programme.

Nous profitons donc de ce point d'étape pour remercier chaleureusement tous les acteurs de terrain pour leur travail depuis 2018. C'est le résultat d'une belle mobilisation partenariale de l'État, des régions, des collectivités et de nos industriels, qui ne manquent ni d'énergie, ni de projets au service de notre pays. Nous en sommes convaincues, c'est par la mobilisation de tous que nous réindustrialiserons nos territoires! ”



Jacqueline Gourault
Ministre de la Cohésion des territoires
et des Relations avec
les collectivités territoriales



Agnès Pannier-Runacher
Ministre déléguée auprès
du ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance,
chargée de l'Industrie



Carole Delga
Présidente de Régions de France



Sébastien Martin
Président de l'Assemblée
des Communautés de France

“ Le dispositif des « Territoires d'industrie » lancé il y a 3 ans par l'État et les Régions, qui pilotent et cofinancent le dispositif sur les territoires, dans un travail étroit avec l'ensemble des partenaires locaux (EPCI, industriels, opérateurs), est la parfaite illustration de la méthode efficace que nous devons continuer à appliquer ensemble, État et Régions, au service de la réindustrialisation et du rayonnement de l'industrie française.

Si ce dispositif est aujourd'hui plébiscité par les acteurs et produit des résultats, c'est parce que la décision est prise au plus près du terrain, entre la Région et les services de l'État en région (préfet), en lien avec les EPCI et en responsabilisant les acteurs locaux, car ce sont eux qui connaissent le mieux les spécificités et les besoins de leur territoire.

Le dispositif des « Territoires d'industrie », en effet, c'est d'abord une méthode, faite de proximité, de coordination au plus près du terrain et de confiance dans les acteurs locaux. En cela, cette approche est conforme à l'« Accord de méthode » que nous avons signé avec le Premier ministre le 28 septembre 2020. Cette méthode doit continuer de nous inspirer pour mener à bien notre combat collectif pour la reconquête industrielle, la résilience de notre économie, la cohésion et l'attractivité de nos territoires.

Face aux défis industriels auxquels nous devons faire face avec audace et imagination, qu'il nous soit ainsi permis de tirer de la belle expérience des « Territoires d'industrie » des enseignements et de formuler le vœu que le futur plan d'investissement « France 2030 » en faveur des filières industrielles de demain soit mis en œuvre dans un même esprit de confiance dans les Régions et dans l'intelligence collective qui fait battre nos territoires.

Depuis 2018, les Régions se sont fortement engagées au service des « Territoires d'industrie », mobilisant leurs ressources (plus de 550 M€ de crédits régionaux via le Fonds d'accélération ou les lignes de droit commun des conseils régionaux), leur savoir-faire, leurs réseaux et leurs expertises au service des plus de 1400 projets industriels nés de cette démarche.

Nous l'avons fait parce que le développement industriel et le soutien aux filières sont des leviers essentiels pour le développement économique de nos territoires, pour l'emploi et l'attractivité de notre pays.

Le bilan dressé aujourd'hui montre que la direction que nous avons prise est la bonne. Continuons l'effort! ”

“ Appelé de ses vœux par l'AdCF-Intercommunalités de France au printemps 2018, le programme Territoires d'industrie implique désormais plus de 500 intercommunalités au service d'une réindustrialisation « partant du bas », très ancrée dans nos territoires, et assise sur une coopération inédite entre acteurs publics et privés.

Souvent placées en position de chevilles ouvrières, les intercommunalités se sont attelées à formaliser plus de 1800 projets concourant au renforcement des activités productives, en lien étroit avec les régions, les services déconcentrés de l'État, et les acteurs économiques de leur territoire : entreprises, chambres de commerce et d'industrie, branches, organismes de formation, etc.

Ce rapprochement a été rendu possible par des cadres de partenariat souples, ouverts et évolutifs, incarnés par la désignation d'un binôme élu-industriel chargé d'animer chaque Territoire d'industrie. Ce rapprochement est aussi le résultat d'une montée en puissance du rôle d'impulsion et d'animation économique des intercommunalités, permis par les clarifications législatives de la loi NOTRe et la consolidation des ingénieries locales. Cette assise économique renforcée au niveau local a permis de mieux être à l'écoute des besoins et projets des industriels tout en engageant des actions très concrètes : moderniser ou requalifier des parcs d'activités, faciliter les recrutements, renforcer l'attractivité du territoire et de ses métiers, accompagner la décarbonation des procédés de production, organiser le partage d'équipements et autres formes de mutualisation...

En mobilisant des moyens budgétaires très importants, le plan de relance a de toute évidence contribué à amplifier les différentes interventions en faveur des Territoires d'industrie. La crise sanitaire a mis en évidence notre impératif de réindustrialisation et plus que confirmé l'importance stratégique du programme. On ne saurait trop se féliciter des renforcements successifs du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires (850 millions d'euros) désormais abondé par les régions. Mais d'autres fonds ou dispositifs sont également sollicités : les fonds destinés au recyclage foncier et à la réhabilitation des friches industrielles, le déploiement des antennes du CNAM dans les territoires et les soutiens aux projets d'Écoles de production, les moyens consacrés à la filière hydrogène, les Manufactures de proximité pour l'innovation...

Cette boîte à outils et ces moyens renforcés doivent désormais s'inscrire dans de véritables stratégies industrielles locales intégrées dans des projets territoriaux de plus grande ampleur. Les Contrats de Relance et de Transition Écologique en cours de négociation devront s'inscrire dans la durée et garantir la pérennité du programme Territoires d'industrie. Naturellement, beaucoup reste encore à faire sur le terrain pour concrétiser les projets des industriels et des élus. Mais il est possible de dire, trois ans après le lancement de la préfiguration du programme, qu'il a d'ores et déjà suscité une dynamique importante et de belles initiatives. ”

3 ANS APRÈS SON LANCEMENT, LE PROGRAMME EN BREF

Un programme basé sur 4 facteurs clés de succès

Lancé à l'occasion du **Conseil national de l'Industrie en novembre 2018**, le programme vise à apporter des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie notamment : le développement des **compétences industrielles**, la **formation** et la **mobilité** des salariés, l'**attractivité** des territoires et des métiers industriels ainsi que la **disponibilité** du foncier et la **revitalisation des friches industrielles**.



Une démarche qui a donné carte blanche aux territoires

Des plans d'actions sur-mesure, construits par les territoires selon leurs besoins



Une démarche partenariale

Un partenariat entre l'Etat, les Régions, les intercommunalités ainsi que les opérateurs et partenaires du programme (Ademe, Banque des territoires, Bpifrance, Pôle Emploi, Business France, Apec, Action Logement, France Industrie)



4 axes stratégiques majeurs

Attirer ; Recruter ; Innover ; Simplifier



Un pilotage interministériel

Un programme interministériel piloté avec les conseils régionaux et en lien direct avec les territoires labellisés

Un programme déployé sur l'ensemble du territoire national

146

Territoires d'industrie et
542 intercommunalités

**1 binôme
élu -
industriel**

par Territoire
d'industrie



1 800

Projets remontés dans les plans
d'actions par les binômes élus -
industriels

6

Opérateurs partenaires

17

Régions mobilisées

Un programme accéléré par France Relance



**Le fonds
d'accélération
des investissements
industriels dans les
territoires**



1 416

Projets lauréats

5,4

Mds€
d'investissements
industriels soutenus

69%

Des projets soutenus se
situent dans des territoires
fragiles et/ou prioritaires*

+ de 27 000

Créations d'emplois prévues dans
le cadre des projets industriels
soutenus



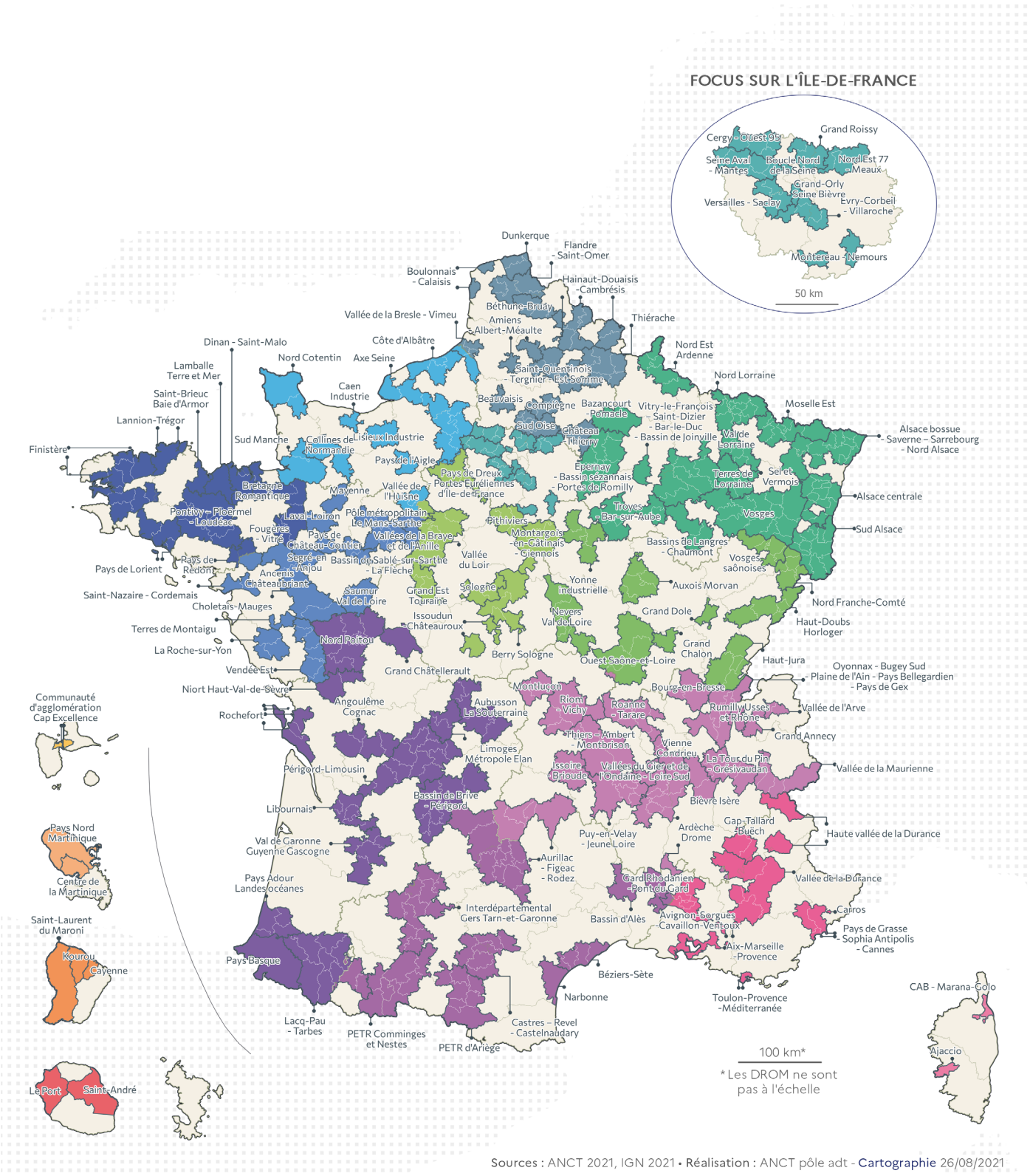
2 Mds€

engagés par l'Etat, les
Régions et les opérateurs

*Territoires intégrant des zones « Quartiers prioritaires de la politique de la ville », « Aides à Finalité Régionale », « Zones de revitalisation rurale », « Action Cœur de Ville »

Source: Plateforme Bpifrance, lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires au 24 septembre 2021 et base de données des fiches actions du programme Territoires d'industrie

146 TERRITOIRES D'INDUSTRIE
au 06 septembre 2021



Territoires d'industrie : origine de l'initiative et principes fondateurs



Jacqueline Gourault
Ministre de la Cohésion des territoires
et des Relations avec
les collectivités territoriales

“ Territoires d'industrie, c'est le témoignage d'une envie d'industrie dans nombre de nos territoires, souvent liée à une histoire exceptionnelle et des savoir-faire uniques. C'est aussi la conviction que la reconquête industrielle passe très largement par les territoires, sur des sujets aussi majeurs que les compétences, le foncier ou encore la transition écologique. En termes de méthode, ce programme incarne la stratégie du cousu-main du Gouvernement puisqu'on a donné carte blanche aux Territoires d'industrie pour élaborer leurs projets. C'est la réalité locale qui préside à chaque projet de territoire en faisant confiance aux acteurs territoriaux dans la relance de leur économie. Cette méthode innovante, fondée sur les propositions des acteurs locaux, a permis d'inspirer d'autres dispositifs (Contrats de Relance et de Transition Écologique ou le projet de loi « 3DS »), qui offrent des réponses concrètes sur la transition écologique, la santé, le logement ou encore la mobilité dans nos territoires. ”

CHIFFRES CLÉS

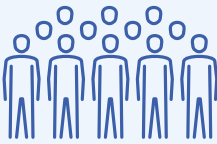
PANORAMA DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

75%  de l'emploi industriel
est situé en dehors des métropoles

68%  des employés du secteur
industriel travaillent dans des TPE-PME-ETI
ces entreprises représentent 58 %
de la valeur ajoutée industrielle

71%  des investissements
industriels étrangers sont réalisés dans des
communes de moins de 20 000 habitants

CARTE D'IDENTITÉ DES TERRITOIRES D'INDUSTRIE

542  intercommunalités
dans les territoires labellisés Territoires
d'industrie soit **30M** d'habitants

1,7M  d'emplois industriels
sont situés dans les Territoires d'industrie

15,3% 
C'est le taux d'emplois industriels dans
les Territoires d'industrie
contre 9,5% hors Territoires d'industrie

Source : INSEE, Recensement de la population 2018 - Répertoire des entreprises et des établissements (REE SIRENE), 2019 (Business France)
2019 - TPE (Très Petites Entreprises), PME (Petites et Moyennes Entreprises), ETI (Entreprises intermédiaires) selon la définition de l'INSEE

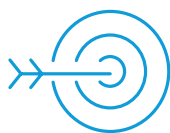


© Hugues-Marie Duclos / ANCT

UN PROGRAMME DOTÉ D'UNE MÉTHODE ORIGINALE ET D'UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE

UNE NOUVELLE APPROCHE AVEC POUR OBJECTIF:
construire une stratégie nationale de reconquête industrielle
et de développement des territoires reposant sur...

4 grands principes



1

**Ciblage
des territoires
les plus industriels**



2

**Gestion
décentralisée
et déconcentrée**
basée sur un esprit
partenarial entre
les différents acteurs



3

**Concentration
des moyens en priorité
vers ces territoires**



4

**Carte blanche aux
Territoires d'industrie
pour élaborer
leurs projets**

La gouvernance partenariale



TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Démarche animée par un
binôme élu-acteur industriel
appuyé par un chef de projet



RÉGION

Coordination de la démarche,
définition des orientations
stratégique, validation et suivi
des contrats :

- Comité régional d'élus
- Services déconcentrés de l'État
- Opérateurs partenaires
- Représentants du secteur industriel



PILOTAGE NATIONAL

Suivi de la contractualisation sur
les territoires et déploiement
opérationnel des engagements
pris par l'État et les opérateurs
partenaires :

Comité de pilotage :

- Ministre de l'Industrie
- Ministre de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités
 - Régions de France
- Assemblée des Communautés
de France

LE BINÔME ÉLU-INDUSTRIEL : UNE TÊTE DE PONT RAPPROCHANT INTERCOMMUNALITÉS ET ENTREPRISES



Thierry Badel

Thierry Badel est ancien président de la Communauté de communes du Pays Mornantais et salarié chez Michelin. Pour l'AdCF, il se consacre à une étude sur huit binômes élus-industriels de Territoires d'industrie.



Qu'est-ce qu'un binôme élu-industriel de Territoires d'industrie ?

Chacun des 146 Territoires d'industrie est présidé par un binôme élu-industriel local. L'élus est le plus souvent le vice-président délégué au développement économique de l'intercommunalité. L'industriel quant à lui, est choisi par l'élus et son équipe, pour des motifs divers : un employeur important du territoire, un chef d'entreprise dynamique et fédérateur, ou encore un entrepreneur portant un projet environnemental ou sociétal fort. Dans tous les cas, les élus privilégient les entreprises qu'ils connaissent, et surtout celles dont les dirigeants sont impliqués dans le territoire, car ces derniers doivent ensuite travailler ensemble pour réaliser une stratégie économique, et cela prend du temps !

Quel est l'apport de ce binôme, et plus largement du programme Territoires d'industrie, en matière de gouvernance ?

Cet apport est différent selon les territoires. Là où les élus connaissent bien les industriels, comme à Lamballe Terre et Mer par exemple, le binôme et sa démarche ont permis de coopérer de façon plus systématique, notamment en se retrouvant lors des comités de pilotage réguliers. À l'inverse, dans nombre de territoires, les intercommunalités n'étaient pas systématiquement en lien avec les industriels, voire les industriels ne se connaissaient pas entre eux. Dans ce cas, le binôme élu-industriel s'est voulu une tête de pont : la présence d'un industriel dans une réunion rassure et attire d'autres industriels. En parallèle, l'élus peut également mettre autour de la table tous les acteurs du développement économique : son administration, les représentants de la Région, de l'État... ce qui permet de trouver des solutions plus rapidement pour les industriels du territoire. ”



© Hugues-Marie Duclos / ANCT

REGARDS CROISÉS DU BINÔME ÉLUE-INDUSTRIEL DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE PITHIVIERS EN CENTRE-VAL DE LOIRE



Delmira Dauvilliers
Présidente de la Communauté de
Communes du Nivernais Gâtinais



Que vous a apporté Territoires d'industrie ?

L'instauration d'un binôme élu-industriel nous a aidé à nous rapprocher de notre tissu économique. Auparavant, les élus avaient leur vision, mais ce n'était pas la vision d'un industriel. Par exemple, on se rend compte que notre temporalité n'est pas la même : nous [élus] devons anticiper alors que nous avons plutôt un coup de retard sur les besoins des entreprises. De leur côté, [les industriels] ont apprécié avoir une vision d'ensemble que les élus leur apportaient.

En revanche, nous partageons la même perception de notre territoire et de ses carences, même si nous devons valoriser nos points forts ! Ici, Territoires d'industrie nous a aidé à travailler de concert et tirer dans le même sens. Avec Territoires d'industrie, nous nous sommes posés tous ensemble pour réfléchir à certaines thématiques liées au développement économique, notamment en matière de compétences, d'attractivité, de mobilité... Et ça, nous ne l'avions jamais fait.

Comment se traduit concrètement cette relation avec les industriels ?

Le rapprochement facilite l'élaboration des politiques publiques. Par exemple sur le sujet des mobilités, lorsque notre administration est venue vers eux pour construire une expérimentation en faveur des salariés, nous avons tout de suite eu une réponse positive, avec un plan d'action. Sans Territoires d'industrie, cela aurait été plus compliqué pour la mise en œuvre. Grâce à Territoires d'industrie, nous avons gagné en proximité et en confiance. Sans cette initiative, nous n'aurions même pas eu l'idée de les contacter !



Bertrand de Lagny
Directeur de Plateforme Logistique
groupe FM Logistics dans la zone
d'Escrennes



Comment s'est mis en place le binôme dans votre territoire ?

Dès le début du programme nous avons commencé à créer des liens avec les élus et j'ai senti une réelle attente de leur part. Nous avons travaillé ensemble avec la volonté partagée de créer de l'attractivité pour le territoire. Le programme Territoires d'industrie est arrivé au bon moment pour créer une vraie dynamique. Ensemble, on se pose plein de bonnes questions pour construire le développement économique du Nord-Loiret.

Quel bilan tirez-vous de Territoires d'industrie ?

Avec Territoires d'industrie, nous avons pu travailler ensemble, avec les élus mais aussi entre industriels, petites et grosses entreprises. Au début c'était un peu complexe et pas évident, chacun se demandant ce que l'autre pouvait apporter. Nous avons commencé à dix et nous avons fini à presque quarante entreprises. Nous avons compris que nous avions les mêmes problèmes, les petites entreprises comme les plus grosses : attirer des bons profils, former, se déplacer... Sur le Pays de Pithiviers, nous avons trois associations d'industriels. Grâce à l'étiquette Territoires d'industrie, nous avons pu nous mettre tous autour de la table, avec les pouvoirs publics et les élus. Nous avons créé une belle dynamique de travail, que la crise COVID-19 a malheureusement un peu ralentie, mais nous réfléchissons à nouveau à des solutions communes ; et nous prévoyons de beaux projets.



Référence : Focus Territoires d'industrie, enquête sur la gouvernance par les binômes élu-industriel, AdCF, juin 2021

UNE MÉTHODE QUI A ÉVOLUÉ DANS LE TEMPS

Le cadrage de cette initiative, à l'automne 2018, a été confié par le Premier ministre à une mission pluridisciplinaire composée d'élus, industriels et experts de l'industrie.

Depuis son lancement fin 2018, le programme a évolué, investissant davantage certains thèmes signalés par les territoires ; il en est ainsi des problématiques de gestion du foncier et de revitalisation des friches industrielles. Il a également été mobilisé face aux difficultés survenues depuis la crise sanitaire et économique avec des moyens dédiés dans le cadre de France relance. En juillet 2020, un Pack Rebond en faveur des Territoires d'industrie a été présenté par le gouvernement, dévoilant 66 nouveaux « sites industriels clés en main » afin d'attirer des investissements, et présentant de nouvelles mesures, par exemple pour expérimenter des sites pilotes en faveur des transitions industrielle et écologique.

En outre, les opérateurs partenaires mobilisés dans le cadre du programme ont œuvré en faveur d'un accès amélioré à l'ensemble de leurs dispositifs pour les Territoires d'industrie et les entreprises.

Dans le cadre de France Relance, le programme Territoires d'industrie a piloté le déploiement du volet territorial du plan de relance industriel, via la mise en place du Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, en lien avec les préfetures de région, les conseils régionaux et Bpifrance. L'année 2021 voit déjà les premières concrétisations des programmes d'investissements industriels soutenus dans ce cadre.



© Arnaud Bouissou / Terra

CHRONOLOGIE DU DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME

Mission de préfiguration (Automne 2018)

Mission pluridisciplinaire réalisée par des élus, industriels et experts de l'industrie

Lancement du programme (Novembre 2018)

Lancement à l'occasion du Conseil national de l'Industrie le 22 novembre 2018, par le Premier Ministre

Phase d'installation dans les territoires (6 mois à 1 an - 2019)

Installation de la gouvernance, identification des enjeux territoriaux, recensement des projets et définition des plans d'actions

Phase de déploiement dans les territoires (6 à 24 mois - 2019-2020)

Réalisation d'études de préfiguration, définition des besoins et suivi de l'avancement des projets dans les territoires

Pack Rebond (Juillet 2020)

Déploiement de mesures exceptionnelles suite à la crise économique et publication d'un « Pack Rebond »

Phase de relance (1 an - 2020/2021)

Mise en œuvre du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires et de mesures exceptionnelles pour une relance rapide et durable

Adaptation aux enjeux prioritaires des territoires et enrichissement progressif de l'offre de services en conséquence

Point d'étape à mi-parcours



Agnès Pannier-Runacher
Ministre déléguée auprès
du ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance,
chargée de l'Industrie

“ Le programme Territoires d'industrie montre que la désindustrialisation de la France n'est pas une fatalité et que la reconquête industrielle est en marche dans nos territoires, grâce aux PME et ETI. C'est en implantant et en relocalisant dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emplois que nous renforçons notre résilience. Nous allons continuer à accélérer nos actions pour encourager et soutenir l'innovation industrielle, la relocalisation, la transition numérique et écologique de nos industries mais aussi la formation de leurs salariés. Avec Territoires d'industrie, l'État, les élus et les industriels travaillent main dans la main pour élaborer une feuille de route adaptée à chaque bassin d'emplois. Inédite, cette méthode partenariale de conduite des projets au plus près du terrain a fait ses preuves, comme en témoignent les 1400 projets accompagnés et les 27 000 créations d'emplois qui en découlent. C'est un programme dynamique et efficace, au service de la déconcentration. ”

TERRITOIRES D'INDUSTRIE : UNE « USINE À PROJETS »

Plus de 1800 projets ont été élaborés par les binômes élus-industriels.

CHIFFRES CLÉS DES PROJETS REMONTÉS DES TERRITOIRES

1 projet sur 2

A été construit spécifiquement
dans le cadre du programme

4 Mds€

d'investissements prévus

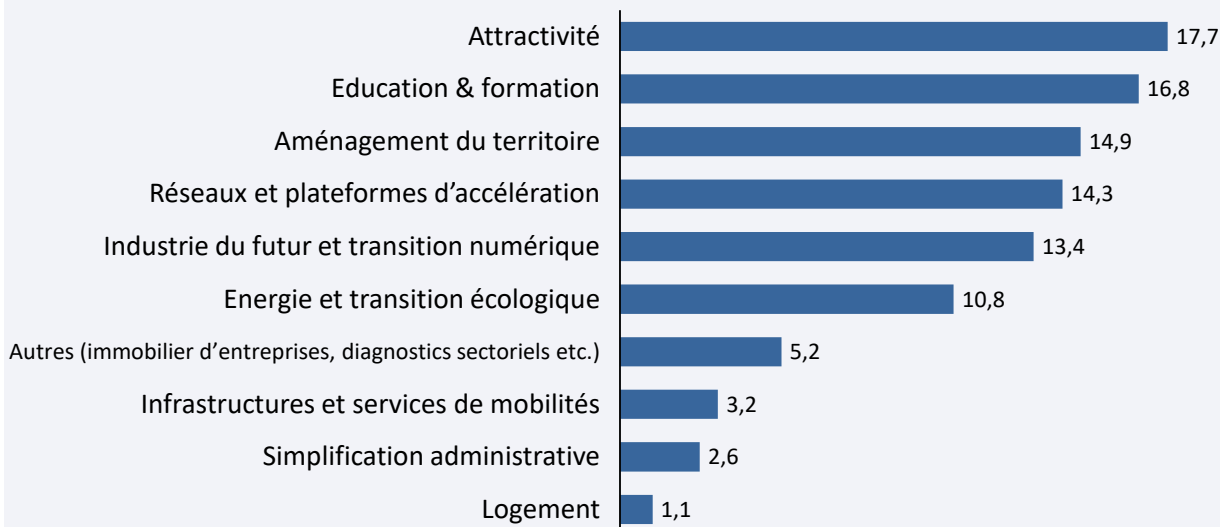
55% des projets portés par des
acteurs publics

31% des projets portés par des
acteurs privés

14% des projets ont un portage
mixte



Principales thématiques abordées par les projets remontés (en %)



Source : Base de données des fiches actions du programme Territoires d'Industrie et réponses de 87 territoires à une enquête

RETOUR D'EXPÉRIENCE DES TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Afin de recueillir les premiers retours d'expériences des acteurs concernés, une enquête a été lancée à l'été 2021 auprès des Territoires d'industrie.

Objectif : évaluer la mise en place des plans d'actions et la mobilisation de l'offre de services, et identifier les principaux apports du programme dans les territoires.

Près de la moitié des projets ont été construits spécifiquement dans le cadre du programme. Les principaux apports de la démarche, en termes d'émergence et d'accélération des projets dans les territoires, ont été le rapprochement entre les acteurs et le renforcement de la mobilisation des pouvoirs publics : développement des collaborations entre les intercommunalités regroupées, pour 76 % des Territoires d'industrie ; mises en relations entre les collectivités et les industriels, notamment par des contacts interpersonnels ; échanges facilités sur les projets avec les Régions, les services de l'État et les opérateurs.

Le maintien de l'activité industrielle et le développement des compétences dans les territoires sont aussi des points forts du programme, en particulier dans le contexte de crise.

Méthodologie D'enquête auprès des territoires d'industrie



87 territoires

ont répondu à l'enquête en ligne



3 Thématiques abordées dans le questionnaire en ligne diffusé aux territoires d'industrie



Gouvernance & historique du territoire



L'offre de service et sa mobilisation par les territoires d'industrie



Apports et impacts du programme sur les territoires d'industrie

Les 5 principaux apports du programme remontés par les territoires



Source : Réponses de 87 territoires à une enquête

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE TERRITOIRES QUI CHERCHENT À SE RÉINDUSTRIALISER

La Fabrique de l'industrie a cherché à retranscrire la manière dont les acteurs se sont saisis du programme Territoires d'industrie, sur la base de témoignages de huit Territoires d'industrie: Nord Franche-Comté; Dieppe Côte d'Albâtre; Saint-Nazaire-Cordemais; Grand Chalon; Aix-Marseille-Provence; Vitry-le-François - Saint-Dizier - Bar-le-Duc - Bassin de Joinville; Grand-Orly Seine Bièvre; Lacq-Pau-Tarbes.

Ce travail constitue un premier retour d'expérience positif.

Il ressort des témoignages qu'au-delà de situations initiales hétérogènes, le programme a l'intérêt de créer du lien et de favoriser les synergies entre les différents acteurs de l'écosystème économique, de faciliter la mobilisation des dispositifs de financement public en appui de l'investissement privé et de lever les verrous administratifs, ou encore de rendre visibles des questions spécifiques à un territoire en permettant d'expérimenter des dispositifs nouveaux.

Le mode de gouvernance choisi (binôme élu/industriel et pilotage régional) est jugé pertinent, tandis qu'est rappelée l'importance de sortir des logiques de rivalités entre territoires pour miser sur les alliances et complémentarités possibles entre eux.



FINANCEMENT DU PROGRAMME

Mobilisations des partenaires du programme

L'État et les opérateurs partenaires ont dépassé l'objectif de 1,3 Md€ sur quatre ans, qui avait été fixé en 2018. À date, 1,37 Md€ a été engagé, outre la contribution des régions de 569 M€.

Un couple Etat - Régions Mobilisé auprès des Territoires d'industrie



- Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires (**700M€**)
- Territoires d'innovation, action du Programme d'investissements d'avenir (PIA) (**145M€**)
- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) (**35M€**)
- Subventions complémentaires aux V.T.E (**2M€**) et aux accélérateurs Bpifrance (**2M€**)

- **ADEME** – Etudes et subventions aux projets de décarbonation, transition écologique des territoires et des entreprises (**287M€**)
- **Banque des Territoires** – Soutien en ingénierie et financements de projets portant sur l'aménagement et l'immobilier, la transition énergétique et environnementale de l'industrie, la formation et la cartographie des chaînes d'approvisionnement (**162M€**)
- **Bpifrance** – Opérateur du plan de relance national industriel dont le volet territorial et accompagnement (**700M€**) / accélération d'entreprises industrielles, déploiement des Volontariats Territoriaux en Entreprises (**22M€**)
 - **Pôle emploi** – Dispositifs de formation et préparation opérationnelle à l'emploi individuelle et collective (**10M€**)
- **Business France** – Déploiement de coaches internationaux et réalisation d'études d'attractivité internationale (**38** coaches internationaux (export) et **21** territoires accompagnés (attractivité))
- **DGEFP** – Etudes prospectives sur les besoins en compétences réalisées par l'AFPA et réalisations de bilans des difficultés de recrutement (**44** accompagnements AFPA et **1 716** bilans des difficultés de recrutement)
- **APEC** – Organisations d'ateliers avec les entreprises et participation à des événements autour du recrutement (**676** ateliers et événements)



- Subventions d'investissements, Travaux d'aménagement au titre du numérique, des ZAE, Soutien à la formation et l'insertion professionnelle (**426M€**)
- Mobilisation dans le cadre du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires sur la base d'un partenariat « 1 pour 1 » avec l'Etat (**143M€**)

DES RÉGIONS ENGAGÉES AU SERVICE DE LA RECONQUÊTE INDUSTRIELLE DANS LES TERRITOIRES

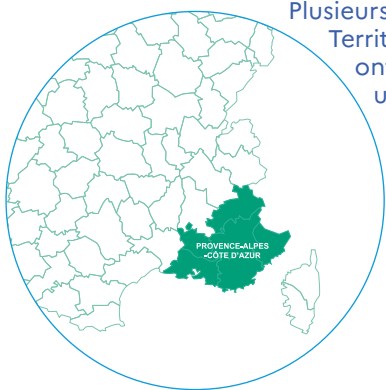
Le programme Territoires d'industrie est un programme national dont le copilotage est également assuré par les conseils régionaux. Ce pilotage a entraîné un double bénéfice pour les Territoires d'industrie. Dans un premier temps, la mobilisation financière des régions a eu pour conséquence un effet levier sur le soutien apporté aux territoires et entreprises bénéficiaires. Les conseils régionaux ont également adopté des méthodes propres avec comme ambition de développer l'écosystème industriel de leur territoire, selon leurs besoins et les forces en présence. Au-delà des engagements financiers régionaux pris sur les trois années au profit des projets des territoires labélisés, l'implication des conseils régionaux a permis la mise en place d'initiatives innovantes en termes d'animation de la démarche.

L'INCUBATION ET L'ACCÉLÉRATION DES PROJETS INDUSTRIELS

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est dotée d'un outil innovant et performant afin d'incuber et accélérer les projets portés par les entreprises et les acteurs économiques de son territoire.

L'objectif de reconquête industrielle est au cœur de ce dispositif financé par la Région et mis en œuvre par Rising Sud, son agence de développement. Concrètement, il s'agit d'offrir un accompagnement en ingénierie à des projets à fort impact pour les filières stratégiques de la Région. Chacune de ces filières correspond à une Opération d'Intérêt Régional co-présidée par un élu et un chef d'entreprise du territoire. Les projets sont sélectionnés par le biais d'un Appel à Manifestation d'Intérêt permanent et sont soutenus par Rising Sud de la phase d'expérimentation à la mise sur le marché de nouveaux produits et services. L'enjeu premier est d'assurer des sources de financements à ces projets. Pour aller plus loin au profit des Territoires d'industrie, la Région et la Banque des territoires ont mutualisé en 2020 leurs moyens d'ingénierie, à travers une plateforme unique et une délégation des crédits de la Banque des territoires.

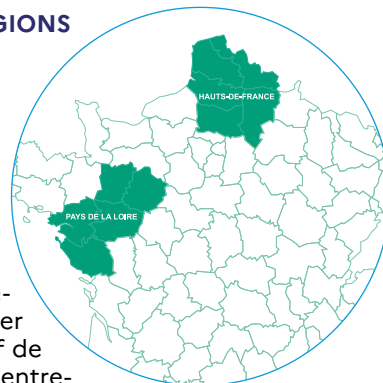


Plusieurs projets implantés dans les Territoires d'industrie de la Région ont pu en bénéficier. En 2020, une dizaine de projets Territoires d'industrie ont été soutenus, soit la moitié des accompagnements effectués dans le cadre du dispositif.

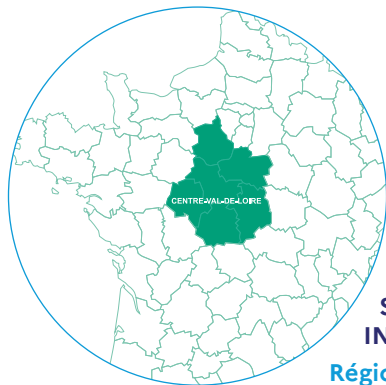
L'ENGAGEMENT DES RÉGIONS EN FAVEUR DES VOLONTARIATS TERRITORIAUX EN ENTREPRISES DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS

Régions Hauts-de-France et Pays de la Loire

La Région des Hauts-de-France a souhaité renforcer l'attractivité du dispositif de Volontariat territorial en entreprises (VTE) lancé en 2018 auprès des entreprises industrielles et dont la vocation est d'attirer les alternants et les jeunes diplômés vers une carrière au sein des PME et des ETI. La Région Hauts-de-France a décidé dès 2019 la création, à titre expérimental, d'une aide financière complémentaire de 4000 € aux PME industrielles ou de service de l'industrie recrutant des VTE sur l'ensemble de son territoire, avec un relai renforcé de cette aide sur les Territoires d'industrie. Le succès de l'initiative et le contexte de crise auquel sont confrontés les entreprises, les étudiants et les jeunes diplômés ont confirmé l'intérêt de ce soutien supplémentaire. La Région a donc décidé sa pérennisation en 2021 pour un budget de 800 000 €.



La Région Pays de la Loire a quant à elle mis au point en février 2020 un dispositif de soutien à l'embauche de VTE spécifique aux PME des secteurs de l'industrie. Cette aide se différencie par les postes qu'elle cible : les fonctions absentes dans l'entreprise ou que son dirigeant doit assumer seul. La subvention représente 50 % maximum du montant des coûts salariaux annuels de l'embauche d'un VTE dans la limite d'un plafond de 20000 € par entreprise ou groupe d'entreprises. L'objectif est de créer ou structurer des postes à responsabilités dans des entreprises où les cadres occupent bien souvent de multiples fonctions, afin de donner la possibilité à l'établissement d'atteindre de nouveaux paliers de croissance. Pour les jeunes, il s'agit d'un accès amélioré à des postes responsabilisants.



DÉFI – LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI PAR DES FORMATIONS INCLUSIVES SUR LES MÉTIERS INDUSTRIELS EN TENSION

Région Centre-Val de Loire

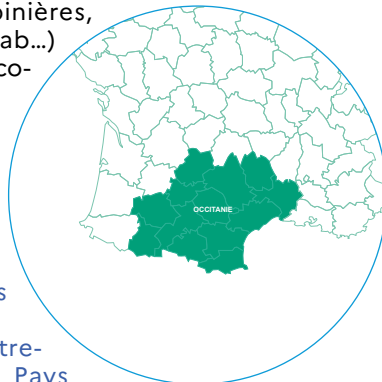
L'objectif de la démarche DEFI est d'assurer une bonne adéquation entre les besoins en compétences des entreprises et la création de nouvelles formations « sur-mesure » sur le territoire de la Région. Les entreprises industrielles sont particulièrement confrontées à la raréfaction de compétences spécifiques à leurs métiers et à des difficultés de recrutement. En Centre-Val de Loire, la maintenance industrielle fait notamment partie des secteurs de métiers les plus en tension. La Région Centre-Val de Loire a ainsi fait des métiers industriels l'un des axes clés de la démarche DEFI. Celle-ci rassemble la Région, les organismes locaux de formation, les entreprises et partenaires de l'emploi et de la formation. Toutes les parties prenantes participent à chaque étape de la création d'une nouvelle formation : analyse des besoins en compétences, élaboration du cahier des charges de la formation, mise en œuvre concrète des formations créées, recrutement des stagiaires et formation en centre et en entreprise. Tous les partenaires se rassemblent autour d'une convention partenariale dans laquelle les entreprises s'engagent à recruter un nombre défini de stagiaires en CDI ou CDD et les organismes de formation à organiser la mise en place, le suivi régulier et le bilan de la formation.

Le projet DEFI assure aux entreprises industrielles de secteurs en tension de pouvoir recruter des salariés déjà intégrés à leur structure grâce à une période immersive dans leur établissement et formés spécifiquement sur leurs métiers.

L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

Région Occitanie

L'État et la Région Occitanie ont souhaité accompagner financièrement la mise en place de projets publics d'infrastructures économiques dans les Territoires d'industrie (pépinières, hôtels d'entreprises, Fab Lab...) pour un montant de 1,68 M€ (co-financement État/Région).



À date, trois projets présentant un bon niveau de maturité vont être accompagnés conjointement par l'État et la Région Occitanie au titre de la démarche Territoires d'industrie :

- Extension d'un hôtel d'entreprises portée par la CC Pays d'Olmes (TI Petr Ariège) ;
- Structure d'accueil de porteurs de projets sur le pôle aéro Pyrène Aéroport porté par le Syndicat Mixte de la zone aéroportuaire Tarbes-Lourdes-Pyrénées (TI Lacq-Pau-Tarbes) ;
- Ecosite de Mèze (pépinière d'entreprises positionnées sur les métiers liés à l'eau) sur Sète Agglo (TI Sète-Béziers).



© Hugues-Marie Duclos / ANCT



Des projets inspirants dans les territoires sur 4 priorités



Alexandre Saubot
Président de France Industrie



Pour retrouver une industrie forte, nous avons besoin de tout le monde : des petits, des moyens, des grands industriels, et surtout de toutes les idées. Le programme « Territoires d'industrie » a su démontrer sa valeur ajoutée, au travers d'écosystèmes locaux qui se sont formés sur chaque Territoire labellisé, et qui se mettent en mouvement autour de projets territoriaux. Depuis 2020, le Plan de relance a trouvé dans ce dispositif en expansion un levier d'action très important, car il traite des thématiques d'ancrage de l'industrie sur le terrain : l'accès au foncier, le déploiement des compétences, les infrastructures, ou les relocalisations... Le programme « Territoires d'industrie » ainsi boosté constitue un élément important pour accompagner la réindustrialisation de notre pays. ”

ATTIRER

Après plusieurs décennies de baisse de l'emploi industriel et de délocalisation des activités, le programme Territoires d'industrie contribue à inverser cette tendance, en renforçant l'attractivité des territoires labellisés et en déployant les conditions d'accueil et de développement de nouvelles activités: structuration de filières industrielles innovantes, offres foncière et immobilière adaptées, renforcement des écosystèmes locaux et projets collectifs, outils de financements auprès des industriels, actions en faveur de l'attractivité internationale et la mise en valeur des savoir-faire locaux...

FACILITER L'ACCUEIL D'ACTEURS ET FILIÈRES INDUSTRIELLES INNOVANTES SUR LE TERRITOIRE, L'EXEMPLE DU DIGITAL LAB ARCELORMITTAL À UCKANGE EN TERRITOIRE D'INDUSTRIE NORD LORRAINE



Dans le cadre de son projet stratégique de transformation digitale, le groupe ArcelorMittal France a installé un Digital Lab à Uckange, en lien avec le site industriel de Florange, et centré sur le big data, la qualité et la maintenance.

Le Digital Lab, outil d'attractivité pour le territoire, permettra de favoriser l'installation d'entreprises ou start-ups du numérique et de l'IA. Il vise également à former les salariés du groupe aux technologies numériques et leurs usages industriels. Le site opérera en collaboration avec l'autre Digital Lab du groupe, installé à Dunkerque.

Le projet a été développé grâce à une étroite collaboration entre l'industriel et la collectivité (Communauté d'Agglomération Val de Fensch), qui a notamment rénové le bâtiment. Il s'articulera également avec le Campus des Métiers et Qualifications CAMEX_IA Grand Est, porté par l'ENSAM, qui fait également l'objet d'une action stratégique du Territoire d'industrie Nord Lorraine.

& ailleurs en Territoires d'industrie

- Accélération du déploiement de stratégies nationales d'avenir (écosystèmes Hydrogène, alimentation durable, produits biosourcés);
- Déploiement d'ingénieries afin d'étudier la structuration et le renforcement de filières industrielles au sein des territoires, comme le projet de Vélo Vallée dans le Gers.



Digital Lab ArcelorMittal, Territoire d'industrie Nord Lorraine, région Grand Est © Arcelormittal



© K-RYOLE

DÉVELOPPER UNE OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE POUR ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES, L'EXEMPLE DE K-RYOLE IMPLANTÉE SUR LA FRICHE SEITA AU SEIN DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE, RÉGION NOUVELLE AQUITAINE



Inscrit dans un bassin marqué par la présence d'industries aéronautiques et agroalimentaires, le Territoire d'industrie Val de Garonne Guyenne Gascogne porte une stratégie de renforcement de son attractivité, notamment foncière.

Le territoire a ainsi entrepris la revitalisation de la friche industrielle SEITA, située sur la commune de Tonneins, pour la transformer en un nouveau parc d'activités économiques, le parc André Thevet. Ce foncier économique disponible est un levier de réindustrialisation du territoire.

En mai dernier, la start-up K-RYOLE, spécialisée dans les remorques électriques y a notamment implanté un nouveau site industriel de 4 500 m², avec 30 emplois prévus. K-RYOLE a bénéficié pour ce projet d'une aide du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

À terme, les acteurs de ce Territoire d'industrie souhaitent développer un village d'entreprises, avec l'implantation d'une vingtaine de sociétés et la création de 200 emplois. L'investissement dans les compétences et le développement de la transition écologique sont également des axes forts, le territoire est engagé entre autres dans la structuration d'une filière hydrogène.

& ailleurs en Territoires d'industrie

- Animation d'un groupe de travail national par la Délégation Territoires d'industrie, l'AdCF et le Cerema, associant une cinquantaine de Territoires d'industrie et environ 200 membres : remise en octobre 2019 d'un rapport de 10 mesures pour la reconquête des friches industrielles, ayant permis de catalyser la création du fonds friches France Relance. Ce fonds de 650 M€ sur 2021-2022 piloté par le Ministère de la Transition écologique et l'Ademe a permis, dans sa première édition, le soutien à 106 projets en Territoires d'industrie.

Quelques exemples de soutien à la requalification des friches :

- Déploiement d'une ingénierie financée par l'ANCT en Sambre-Avesnois-Thiérache visant à recenser, qualifier et définir un plan d'actions à court terme pour les friches industrielles du territoire ;
- Financement via le fonds friches recyclage du foncier de la reconversion de la friche « La Radio » en Territoire d'industrie Dreux-Portes Euréliennes.

DÉVELOPPER UNE OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE, PROMOUVOIR L'IMAGE ET L'ATTRACTIVITÉ, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL, L'EXEMPLE DE LA CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ (INTER)NATIONALE PAR LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE EVRY-CORBEIL - VILLAROCHE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



L'agglomération de Grand Paris Sud a engagé une démarche de co-construction de la stratégie d'attractivité économique (inter)nationale de son Territoire d'industrie, en vue d'améliorer sa notoriété auprès des entreprises et des prescripteurs économiques et de mener des actions de promotion-prospection. Dans ce cadre, trois domaines clés d'excellence sont ciblés :

- Bioéconomie, thérapies innovantes et génomique numérique, adossé au Genopole ;
- Aéronautique et industrie 4.0 ;
- Gaming, e-sport & activités annexes (numérique, Intelligence Artificielle - réseau - big data...) en lien avec le Cluster C19.

Cette démarche stratégique permettra de mieux connaître et mettre en valeur les atouts distinctifs du territoire, et ainsi d'attirer de nouveaux talents et entreprises, notamment étrangères, pour développer les chaînes de valeur industrielles du territoire et créer de l'emploi. La démarche se décline en plusieurs phases, accompagnées par Business France et Choose Paris Region, avec à leurs côtés l'Institut Paris Région.



& ailleurs en Territoires d'industrie

- Création et appui aux territoires de la Team France Invest, réunissant tous les acteurs publics en faveur de l'attractivité et de l'accueil des investissements étrangers en France ;
- 45 actions d'attractivité réalisées par Business France au bénéfice de 21 Territoires d'industrie, pour valoriser leurs atouts auprès des investisseurs internationaux.

INNOVER

L'innovation est le principal levier pour favoriser la croissance des industries françaises, dans un contexte de concurrence internationale. Elle peut concerner autant les processus industriels que de nouveaux produits et services développés par les entreprises, voire leur mode d'organisation. Le programme Territoires d'industrie encourage et accompagne le déploiement de l'innovation dans les entreprises et territoires labellisés, afin de favoriser leur rebond à long terme.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES: L'EXEMPLE DE LA CITÉ NUMÉRIQUE « L'USINERIE » À CHALON-SUR-SAÔNE, EN TERRITOIRE D'INDUSTRIE GRAND CHÂLON RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Pour renforcer l'attractivité économique du territoire, accompagner le développement des entreprises et favoriser l'innovation et la transition numérique vers l'industrie 4.0 du tissu industriel local, la communauté d'agglomération du Grand Chalon (Bourgogne-Franche-Comté) porte depuis 2017 un projet de Cité du numérique, baptisée « L'Usinerie ». Implantée sur une ancienne friche industrielle emblématique du territoire, elle sera à la fois un lieu ressource pour faciliter l'appropriation des technologies du numérique par les entrepreneurs via un plateau technique, un lieu de recherche, de développement, d'expérimentation des innovations et un lieu de formations. Les principaux partenaires du projet sont l'Institut Image (Arts et Métiers de Cluny) et le CNAM. Représentant un investissement total d'environ 9,6 millions d'euros, le projet a été financièrement soutenu, dans le cadre du programme Territoire d'industrie, par des fonds nationaux (FNADT, DSIL et DRAC), régionaux, locaux et européens. L'ouverture du site est prévue au premier trimestre 2022.

& ailleurs en Territoires d'industrie

- Des projets relatifs à la transition numérique des territoires et entreprises industriels, comme par exemple le projet ACCEL 4.0, porté par l'UIMM de l'Ain, qui met à disposition des industriels une plateforme numérique pour accompagner la transformation numérique et écoresponsable des processus industriels.
- Soutiens en ingénierie: l'ANCT et la Banque des territoires accompagnent le projet « [G]host », porté par le Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers (CERFAV) au sein des Territoires d'industrie Terres de Lorraine, Vallée de la Bresle - Vimeu et Flandre Saint-Omer. Le projet vise à créer une plateforme numérique de captation et de transmission des gestes et savoir-faire verriers grâce aux technologies de réalité virtuelle et de réalité augmentée, pour restituer les gestes professionnels en environnement industriel de façon adaptée pour la formation.

L'ANCT a accompagné en 2020 le Territoire d'industrie Lannion-Trégor pour aider l'institut de recherche technologique (IRT) B<>com à développer une activité 5G et cyber-sécurité, afin que le territoire conserve les compétences présentes à Lannion dans les métiers du numérique.



« L'Usinerie » à Chalon-sur-Saône. © Kaleidoscope – Grand Chalon



La Fabrique Prospective. © Simon Fradet, Carene

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : L'EXEMPLE DE SAINT-NAZAIRE EN TERRITOIRE D'INDUSTRIE ST-NAZAIRE CORDEMAIS, RÉGION PAYS DE LA LOIRE

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



La communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (« CARENE »), située dans le Territoire d'industrie St-Nazaire Cordemais, a participé à la Fabrique prospective initiée en 2019 par l'ANCT en lien avec l'AdCF sur le thème du dialogue entre fonction économique, capital social et héritage matériel de son territoire. Dans le prolongement de ces travaux, la CARENE a élaboré un plan d'actions dont l'un des axes concerne spécifiquement la transition écologique des espaces industriels, avec quatre thèmes: l'émergence des projets d'écologie industrielle, la transition écologique des sites industriels, la transition écologique des parcs d'activités; et une cartographie des friches industrielles associée à un plan de valorisation de ces friches.

& ailleurs en Territoires d'industrie

- L'ADEME accompagne la transition écologique des Territoires d'industrie: réalisation d'audits, de diagnostics et d'études; accompagnement de projets d'investissements; accompagnement de démarches de transition écologique et énergétique (TEE); financement de postes d'animateurs « EIT » (écologie industrielle et territoriale).
- Bpifrance accompagne les PME industrielles sur le volet innovation et leurs démarches Transition Écologique et Environnementale. Cette combinaison d'accompagnements sur des axes stratégiques clés pour les entreprises s'illustre notamment dans l'exemple de la société Marotte, PME du patrimoine vivant située à Passenans en Bourgogne-Franche-Comté et spécialisée dans la fabrication d'objets en bois avec un savoir-faire d'excellence historique. Cette entreprise lauréate du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires a également bénéficié d'un accompagnement par Bpifrance, sur les enjeux de transition écologique avec un prêt vert ainsi qu'un diagnostic éco flux avec l'ADEME et a intégré un des accélérateurs de Bpifrance pour travailler sur sa stratégie.

SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT DE FORMES D'ORGANISATION INNOVANTES DANS LE SECTEUR INDUS- TRIEL: L'EXEMPLE DE LA COOPÉRATIVE SOCIALE DÉCLIC DANS LE TERRITOIRE D'INDUS- TRIE PAYS DE REDON, RÉGION BRETAGNE



Grâce aux financements obtenus via le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, la coopérative sociale et inclusive DÉCLIC, implantée à Saint-Nicolas-de-Redon en Pays de la Loire, va transformer son outil de production pour enrichir son offre de services sur quatre volets: livraison de produits locaux, réemploi numérique, service de transport et mobilité, consolidation des savoir-faire en collage industriel dans le domaine de la literie.

Créée sous la forme d'une société coopérative ouvrière de production (SCOP) en 2015, puis devenue société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) en juillet 2019, elle s'est dotée d'une gouvernance collégiale, afin d'associer les personnes salariées à la prise de décision, et se conçoit avant tout comme un outil de développement du territoire.



Coopérative sociale DÉCLIC dans le Territoire d'industrie Pays de Redon. © Christopher Guillou

& ailleurs en Territoires d'industrie

- Territoires d'industrie et tiers-lieux: 620 tiers-lieux sont situés en Territoires d'industrie, contribuant au partage de compétences et de savoir-faire et au déploiement de petites unités de production locales et collaboratives.

RECRUTER

Plus de 75000 postes sont à pourvoir à ce jour dans l'industrie et un industriel sur deux prévoit des difficultés de recrutement dans les mois à venir. En 2019, 80 % des recrutements de chaudronniers, métalliers, tôliers et forgerons qualifiés ont été difficiles.

L'enjeu de recrutement, articulé avec les sujets de formation et d'attractivité des métiers et des territoires, est donc essentiel pour le rebond industriel.

SUSCITER DE NOUVELLES VOCATIONS TOUT EN RÉPONDANT AUX BESOINS DES ENTREPRISES, L'EXEMPLE DES ÉCOLES DE PRODUCTION



Les écoles de production sont un modèle de formation diplômante hybride, « une troisième voie » entre lycées professionnels et alternance pour des jeunes de 15 à 18 ans. La pédagogie de ces écoles s'appuie sur le « faire pour apprendre » : les élèves travaillent directement sur des commandes réelles passées par les entreprises industrielles locales. À l'issue de leur scolarité, les élèves reçoivent en moyenne 5 à 6 offres d'emploi, le plus souvent provenant des entreprises clientes de l'école et 93 % d'entre eux réussissent leur examen (CAP, BEP...). Près de 45 % d'entre eux poursuivent leurs études.

Le programme Territoires d'industrie s'est associé à la Fédération Nationale des Écoles de Production (FNEP) pour appuyer le déploiement des écoles de production sur tout le territoire. 12 écoles ont déjà été soutenues par les crédits France Relance du programme. C'est le cas notamment de « La Cordée » à Limoges dont la section chaudronnerie a ouvert



en 2021, ou encore « La Fabrique » à Villefranche-sur-Saône, ouverte en septembre 2021 et qui forme à l'usinage.

Pour poursuivre cet effort et doubler le nombre d'écoles de production industrielles d'ici 2023, l'AMI « Écoles de production » a été lancé en partenariat avec la Banque des Territoires. Ouvert jusqu'au 15 octobre 2021, il offre un panier de services adapté aux besoins de chaque projet (aide à l'ingénierie en amont, prêt d'amorçage, subvention à l'investissement).

& ailleurs en Territoires d'industrie

- Pôle Emploi, en s'alliant au réseau de l'OPCO2i, a formé plus de 8 500 personnes dans le cadre de préparations opérationnelles individuelles et collectives (POEI et POEC) vers des métiers industriels;
- L'État et la Banque des Territoires ont engagé 4 M€ pour aider les entreprises à embaucher 1 000 VTE (volontaires territoriaux en entreprise). 377 VTE ont été signés dans les Territoires d'industrie.



Écoles de production © Marjorie Bouchard

FORMER AU CŒUR DES TERRITOIRES, L'EXEMPLE DE L'AMI « CŒUR DES TERRITOIRES » DU CNAM



Au Cœur des Territoires est une opération lancée au printemps 2019 par le Conservatoire national des arts et métiers, premier établissement de formation professionnelle tout au long de la vie, en partenariat avec les programmes Territoires d'industrie, Action Cœur de Ville et la Banque des territoires. Elle a comme finalité d'ouvrir 100 nouvelles antennes de formation d'ici à 2022 dans les zones éloignées des centres urbains, universitaires et métropolitains. Après deux Appels à Manifestation d'Intérêt, 75 antennes Cnam ont été labellisées, dont 50 en Territoires d'industrie. 27 d'entre elles sont déjà ouvertes et ont accueilli 3637 auditeurs depuis septembre 2019.

Ainsi, à Chalon-sur-Saône et Maubeuge, une licence professionnelle « Conception et amélioration de processus et procédés industriels » a ouvert en proposant avec 3 parcours : Lean manufacturing ; Industrie du futur et Systèmes automatisés. À Saint-Dizier, 31 auditeurs suivent la licence professionnelle « Métiers de l'industrie » déployée en partenariat avec l'UIMM Champagne-Ardenne.



© Cnam

VALORISER LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE, L'EXEMPLE DE L'EXPOSITION « L'INDUSTRIE MAGNIFIQUE »

L'héritage culturel, les savoir-faire et compétences des acteurs industriels locaux, le tissu de PME industrielles ou l'appareil de formation des Territoires d'industrie sont parfois insuffisamment connus ou reconnus, en France et à l'international.

« L'Industrie magnifique » est un mouvement de coopération associant artistes, entreprises mécènes et collectivités locales, pour promouvoir la rencontre de l'art et de l'industrie sur la place publique. Les collectivités publiques d'un territoire, des entreprises locales et des artistes s'unissent pour créer des œuvres d'art originales et monumentales symbolisant les entreprises, les exposer au cours d'un événement grand public, sorte de « galerie d'art à ciel ouvert » et raconter le processus créatif qui a regroupé ces différents acteurs.



Olivier Faron
Administrateur général
du Cnam



Avec nos partenaires des programmes Action cœur de ville et Territoires d'industrie nous mettons en place une véritable révolution de la formation initiale et continue en France. Nous contribuons ainsi à relever deux défis : le renforcement de l'égalité républicaine et la revitalisation des territoires.

& ailleurs en Territoires d'industrie

- L'enveloppe « projets collectifs » du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires finance 37 projets de formation dans les territoires. Parmi ceux-ci, le projet de l'association ADOSIS d'installer un plateau technique de chaudronnerie à Aiton, à équidistance des vallées industrielles de la Maurienne et de la Tarentaise. Le projet VPM Automation vise à développer à Figeac un outil pédagogique pour la formation avancée à l'usage industriel de la robotique.
- Les GPECT (gestions prévisionnelles territoriales des emplois et compétences) sont des démarches stratégiques menées par les acteurs locaux (collectivités et entreprises) pour anticiper les futurs besoins en formation et en recrutement sur un territoire. La GPECT menée dans le Territoire d'industrie Grand Est Touraine (Centre-Val de Loire), financée par la Région et l'État, a permis de développer une plateforme RH partagée pour anticiper les besoins des TPE et PME industrielles locales.

Portée par l'association Industrie & Territoires, la seconde édition de ces rencontres de l'art et de l'industrie s'est tenue du 3 au 13 juin 2021 à Strasbourg et a mobilisé 180 partenaires et attiré 280 000 visiteurs.



L'industrie magnifique. © PHOCS

SIMPLIFIER

Quatrième axe stratégique du programme Territoires d'industrie, la simplification vise à faciliter la vie des collectivités et des entreprises en appuyant ces dernières auprès des autorités administratives pour lever les freins à l'implantation, au maintien ou au développement des activités économiques. Il s'agit ainsi de sécuriser les porteurs de projets et simplifier les procédures, voire de contribuer à adapter les procédures en fonction des spécificités territoriales et de la plus ou moins grande complexité des opérations.

ANTICIPER LES PROCÉDURES ET LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR FACILITER ET ACCÉLÉRER L'ACCUEIL ET/OU LE MAINTIEN DE NOUVELLES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES: QUALIFICATION DE SITES INDUSTRIELS CLÉS EN MAIN



Inscrits à la feuille de route du Gouvernement pour l'accélération des implantations industrielles, les sites industriels clés en main visent à anticiper au maximum les procédures administratives et études environnementales. Un site industriel clés en main est un site pouvant recevoir des activités industrielles ou logistiques, et pour lequel les procédures relatives à l'urbanisme, l'archéologie préventive et l'environnement ont été anticipées ou purgées afin de permettre l'instruction des autorisations nécessaires à l'implantation d'une nouvelle usine dans des délais fiables et maîtrisés.



78 premiers sites industriels clés en main ont été qualifiés lors des éditions 2020 auxquels s'ajoutent :

49 nouveaux sites retenus

dans le cadre de la nouvelle édition lancée fin 2020 et annoncés le 23 septembre 2021.

Les sites industriels clés en main qualifiés bénéficient d'un accompagnement sur mesure pour améliorer leurs performances et leur compétitivité :

- Au sein de la Team France Invest, par Business France, en valorisant les sites clés en main auprès des investisseurs internationaux notamment lors des éditions du Sommet Choose France et des événements de promotion à l'étranger et conjointement avec les Agences Régionales de Développement, en les proposant comme solution d'implantation lorsque le cahier des charges du projet est en adéquation avec les caractéristiques du site. Trois projets validés ont été accompagnés par Business France et ses partenaires territoriaux à ce jour;
- Par la Banque des Territoires (BDT): les sites qualifiés peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique en ingénierie et accéder aux instruments financiers (prêts...) pour développer leur offre servicielle (utilités, services numériques, transports...);
- Via la Fabrique prospective « sites industriels de demain », démarche co-financée par l'ANCT et la BDT qui s'adresse à 8 intercommunalités disposant en priorité d'un site industriel clés en main pour les aider à répondre aux enjeux de mutabilité et de réversibilité, d'évolution et conciliation des usages, de transition écologique ainsi que de gouvernance et d'animation de ces sites.



Vicky Foods construit une usine de production au cœur du site industriel clés en main SaôneOr, région Bourgogne-Franche-Comté. © Business France et Agence régionale AER BFC

Exemple: Vicky Foods

Spécialisé dans la production de viennoiseries et de pains, le groupe agroalimentaire international Vicky Foods a choisi le site industriel clés en main SaôneOr à Fragnes-la-Loyère, en Saône-et-Loire pour construire sur 14 ha une usine de production. Le projet d'un coût d'investissement de 62 M€, bénéficie d'un appui public total de 2,20 M€ au titre du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, d'une aide régionale et d'une intervention de Bpifrance. Ce projet devrait générer 250 emplois nouveaux d'ici 2023.



SIMPLIFIER LA VIE DES COLLECTIVITÉS ET DES ENTREPRISES EN FACILITANT L'ACCÈS À L'INFORMATION DANS LA PROXIMITÉ, LA DATAVIZ: UN OUTIL INNOVANT AU SERVICE DE LA RECONQUÊTE INDUSTRIELLE



Dataviz Territoires d'industrie est un service de data visualisation et de cartographie agrégeant des données publiques et privées sur la thématique industrielle et plus particulièrement sur les Territoires d'industrie. Porté par la Banque des Territoires et coconstruit avec l'ANCT et les opérateurs du programme, ce service s'adresse à tous les acteurs du programme pour comprendre et analyser les enjeux industriels. La Dataviz Territoires d'industrie permet d'informer les porteurs de projets et industriels, de piloter le programme Territoires d'industrie et France Relance grâce aux données des opérateurs et partenaires. Elle permet aussi d'accompagner les projets industriels sur le foncier, la mobilité ou le marché du travail.

La Dataviz en chiffres:

50 bases de données accessibles et automatisées.

40 000 clics au total sur le service

350 utilisateurs premium

6 centres de formations (école de production comme à Cholet) accompagnés dans la connaissance et la qualification de leur environnement local, permettant ainsi à 70 premiers élèves d'être formés aux métiers de l'industrie.

Pour accéder à la Dataviz:

- Dataviz publique : www.banquedesterritoires.fr/territoires-dindustrie/dataviz
- Dataviz premium (accès gratuit) : www.banquedesterritoires.fr, se créer un compte et demander l'accès au service premium.

& ailleurs en Territoires d'industrie

Plusieurs autres initiatives portées par la Délégation Territoires d'industrie ou par ses partenaires contribuent à l'animation de la communauté des Territoires d'industrie en favorisant:

- Les échanges entre pairs sur les bonnes pratiques (club des chefs de projets TI en cours de construction) avec le lancement à venir d'un programme de formation action spécifiquement dédié aux chefs de projets Territoires d'industrie et la diffusion des actualités du programme au travers de la newsletter auprès de 2 000 destinataires;
- L'accès à l'information sur les dispositifs publics et privés par la mise en place de séquences organisées par les collectivités (série de webinaires en Région Paca sur les dispositifs mobilisables par les entreprises et les Territoires d'industrie, capables de catalyser les projets locaux relevant des enjeux de transition énergétique, écologique...).

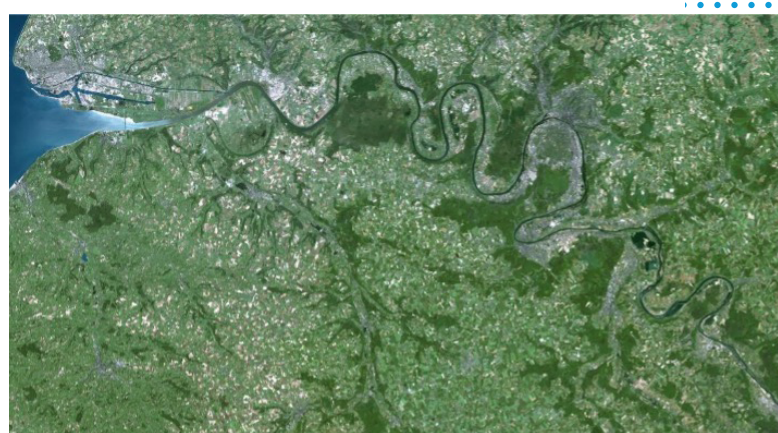
APPUYER LES EXPÉRIMENTATIONS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE TRANSITION, L'EXEMPLE DE LA BANQUE DE COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE DANS LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE AXE SEINE, RÉGION NORMANDIE

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



La coexistence des sujets environnementaux et industriels est un enjeu majeur du Territoire d'industrie de l'Axe Seine. Avec l'appui de l'ANCT et la Banque des Territoires, ce territoire a lancé une étude visant à étudier le potentiel de mise en place d'une banque de compensation environnementale pour concilier biodiversité et industrie. La Banque de compensation permet d'anticiper et mutualiser les besoins de compensation, dans les cas où il est impossible d'éviter ou de réduire les impacts d'un projet sur l'environnement. Un site naturel de compensation est défini, avec un plan de restauration écologique de long terme. Il est alors possible de dégager des « unités de compensation ». Le porteur de projet peut alors acquérir ces unités auprès de la Banque de compensation. Cette transaction vient financer des travaux de renaturation et facilite les démarches du porteur de projet. » Cette étude a été étendue au Territoire d'industrie Nord Cotentin.

Ce nouveau fonds vise à anticiper les besoins de compensation environnementale rendus nécessaires par le lancement de futurs projets d'aménagement économique.



La banque de compensation environnementale dans le territoire Axe Seine, région Normandie © géoportail

& ailleurs en Territoires d'industrie

- Alimentation des propositions de mesures de simplification et dématérialisation des démarches administratives liées, par exemple à la création d'entreprises, pour la loi PACTE et la mission gouvernementale du député Guillaume Kasbarian sur la simplification et l'accélération des installations industrielles et enquêtes publiques lors de l'installation de nouvelles entreprises de la loi ASAP, notamment.

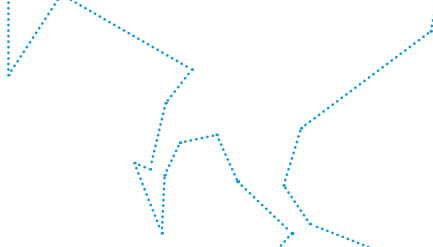


Le programme Territoires d'industrie : fer de la relance



Guillaume Basset
Directeur national
du programme
Territoires d'industrie

“ Territoires d'industrie répond à l'objectif de la reconquête industrielle des territoires, priorité partagée par l'État et les collectivités. Le programme a permis de renforcer le développement économique des territoires, en mettant à disposition des outils adaptés pour répondre aux enjeux de modernisation de l'industrie, dans une vision à long terme. Cette dynamique n'aurait pas été possible sans la mobilisation des élus, industriels, services déconcentrés de l'État et services économiques des Régions. ”



PLUS DE 1 400 PROJETS DÉJÀ SOUTENUS

Une reconquête industrielle plus que jamais nécessaire après la crise sanitaire, économique et sociale.

L'industrie est un vecteur de développement et de cohésion des territoires. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public renforcé et « sur-mesure » aux acteurs industriels. Au-delà du maintien de la compétitivité des entreprises françaises, il s'agit également de répondre aux grands défis du secteur : modernisation des outils de production, engagement dans la transition écologique, inclusion sociale, et enfin résilience des chaînes de valeur et de production. **L'industrie constitue à la fois la pierre angulaire de la reprise économique et un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales.**

C'est dans ce contexte qu'au lendemain de l'annonce du plan de relance, « France Relance », un appel à projets dédié aux investissements industriels dans les territoires a été lancé. Le fonds d'accélération dédié s'inscrit dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie. Doté de 850 millions d'euros dont 143 millions d'euros par les Régions, ce fonds, opéré par Bpifrance, vise à financer les projets industriels les plus structurants pour les territoires et pouvant être lancés sous six mois à un an.



Mode opératoire du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Public cible

**Entreprises, associations et collectifs
d'entreprises**

de toute taille et toute forme juridique, **porteurs d'un projet industriel mature** dont les investissements sont prêts à démarrer rapidement.

Montants d'aide

**Les montants des aides sont
définis au cas par cas en fonction
des projets**

Le régime d'aides d'Etat temporaire lié à la crise Covid est utilisé prioritairement

Instances décisionnaires

**La sélection suit un processus simplifié, partenarial et proche du terrain
Les décisions sont prises sur la base d'un consensus entre la préfecture de
région et le conseil régional**

Une instruction **technique et financière** des dossiers est réalisée par Bpifrance

1 416 projets industriels ont été accélérés dans les territoires

5,4 Mds€

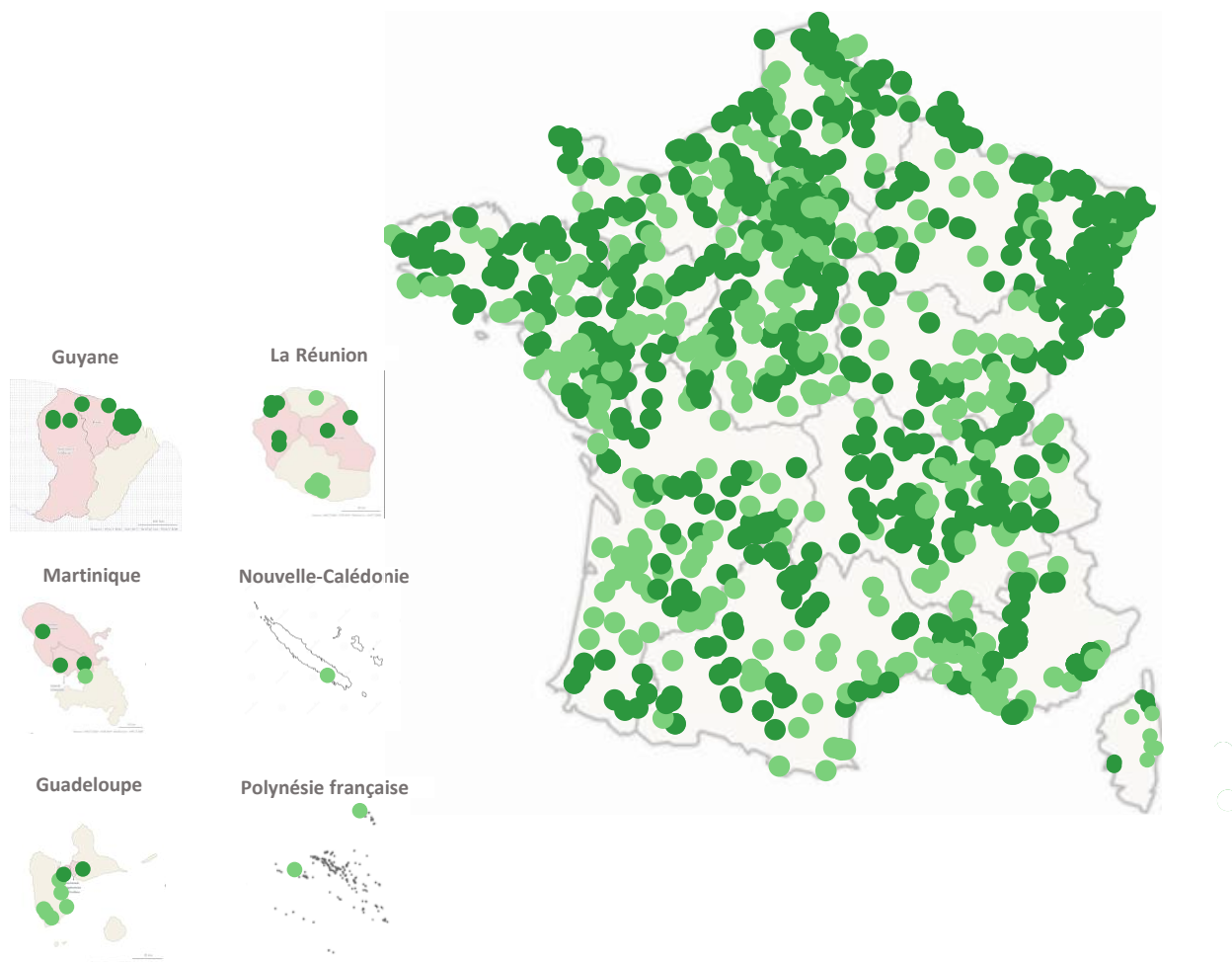
D'investissements
industriels soutenus

573 M€

Engagés par l'Etat et les Régions
(2020-2021)

27 255

Créations d'emplois prévues
dans le cadre des projets
industriels soutenus



Source: Plateforme Bpifrance, lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires au 24 septembre 2021



LE FONDS D'ACCELERATION DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES



1 416

Projets lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

De forts impacts économiques et sociaux pour les territoires

5,4 Mdse d'investissements industriels accélérés dans les territoires

3,8M€ D'investissements industriels accélérés en moyenne par les projets soutenus

27 255 Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus

69% Des projets soutenus se situent dans des territoires fragiles et/ou prioritaires*

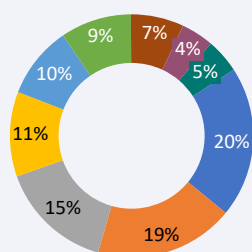
84% Des projets lauréats déposés par des PME et/ou des ETI**

47% Des prévisions de créations d'emplois par les projets lauréats seront réalisées d'ici fin 2023**

*Territoires intégrant des zones « Quartiers prioritaires de la politique de la ville », « Aides à Finalité Régionale », « Zones de revitalisation rurale », « Action Cœur de Ville »

** Données collectées sur 1142 projets lauréats

Répartition des projets lauréats selon les filières / industries



■ Industries agro-alimentaires ■ Industries et Technologies de santé
 ■ Chimie et Matériaux ■ Industries des nouveaux systèmes énergétiques
 ■ Mines et métallurgie ■ Bois
 ■ Industries pour la construction ■ Autres
 ■ Mode et Luxe

Données filières collectées sur 1126 projets lauréats

Des projets répondant aux grands enjeux de l'industrie



(Re)localisation

d'activités industrielles sur le territoire français

209 Projets de relocalisation

995 M€ D'investissements contribuant à la relocalisation

5 753 Emplois relocalisés



Formation

et développement des compétences

82 Projets lauréats liés à la formation et au développement de compétences

1 968 Nouvelles places disponibles dans les différentes formations sur des métiers industriels

321 M€ D'investissements contribuant au développement des compétences



14

Projets liés à des écoles de production



9

Projets liés à des CFA



10

Projets liés à des Pôles d'excellence



28

Projets liés à des formations en interne



21

Projets développant des partenariats académiques



Transition écologique

479 Projets lauréats ayant un impact sur la transition écologique*

2,3 Mdse D'investissements contribuant à la transition écologique



48

Projets liés à la filière H2 et la production d'énergies vertes



56

Projets liés au dev. de produits biosourcés



239

Projets d'optimisation d'énergie, de ressources et de consommation en eau



68

Projets liés à la décarbonation



160

Projets liés au recyclage et économie circulaire

* Un projet peut avoir plusieurs sous-catégories

Données enjeux collectés sur 1256 projets lauréats

Source: Plateforme Bpifrance, lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires au 24 septembre 2021

RETOUR D'EXPÉRIENCE DES LAURÉATS DU FONDS D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES

En parallèle et en accompagnement de ce déploiement à grande échelle du fonds, la Délégation Territoires d'industrie a piloté une première enquête visant à évaluer l'action et l'impact du fonds. Cette étude visait à déterminer la nature des entreprises lauréates, l'impact de l'aide sur leur projet et l'impact du projet aidé dans l'ancrage territorial et social de l'entreprise.

La mise en place et le pilotage du dispositif ont été largement salués par les acteurs, 72 % d'entre eux ayant trouvé le processus de candidature « simple » ou « plutôt simple ». En particulier, les délais de réponse aux candidatures ont été considérés comme « convenable ou rapide » par 88 % des lauréats du fonds. Cette efficacité et rapidité opérationnelles du fonds étaient des objectifs centraux dans la logique de relance industrielle rapide de sortie de crise.

Enquête auprès des lauréats du fonds d'accélération

Efficacité du dispositif

- 72%** Des lauréats ont trouvé le processus mis en place simple
- 88%** Des lauréats ont trouvé le délai de réponse convenable ou rapide
- 94%** Des projets se seraient réalisés plus tard, à moindre échelle ou ne se seraient pas réalisés sans le soutien

Impact des projets lauréats

- >80%** Des projets lauréats portent sur le développement des savoir-faire de l'entreprise
- 92%** Des projets lauréats ont permis de créer de l'emploi (en moyenne 17 ETP)
- 74%** Des emplois créés le seront en Contrat à Durée Indéterminée

Source: Réponses de 142 lauréats à une enquête en ligne



AU-DELÀ DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES, LE FONDS D'ACCÉLÉRATION PORTE ÉGALEMENT COMME AMBITION LE DÉVELOPPEMENT D'ÉCOSYSTÈMES PRODUCTIFS.

Pour renforcer l'impact des projets soutenus, le fonds d'accélération permet le développement d'écosystèmes industriels grâce à la sanctuarisation d'une enveloppe de 31 millions d'euros pour soutenir et accélérer des projets dits « collaboratifs ». Ces projets portent ainsi sur :

- L'investissement et la mise en commun d'actifs matériels (infrastructures, outils de production, technologies...) et / ou immatériels (échanges de compétences, open innovation, retours d'expérience croisés...);

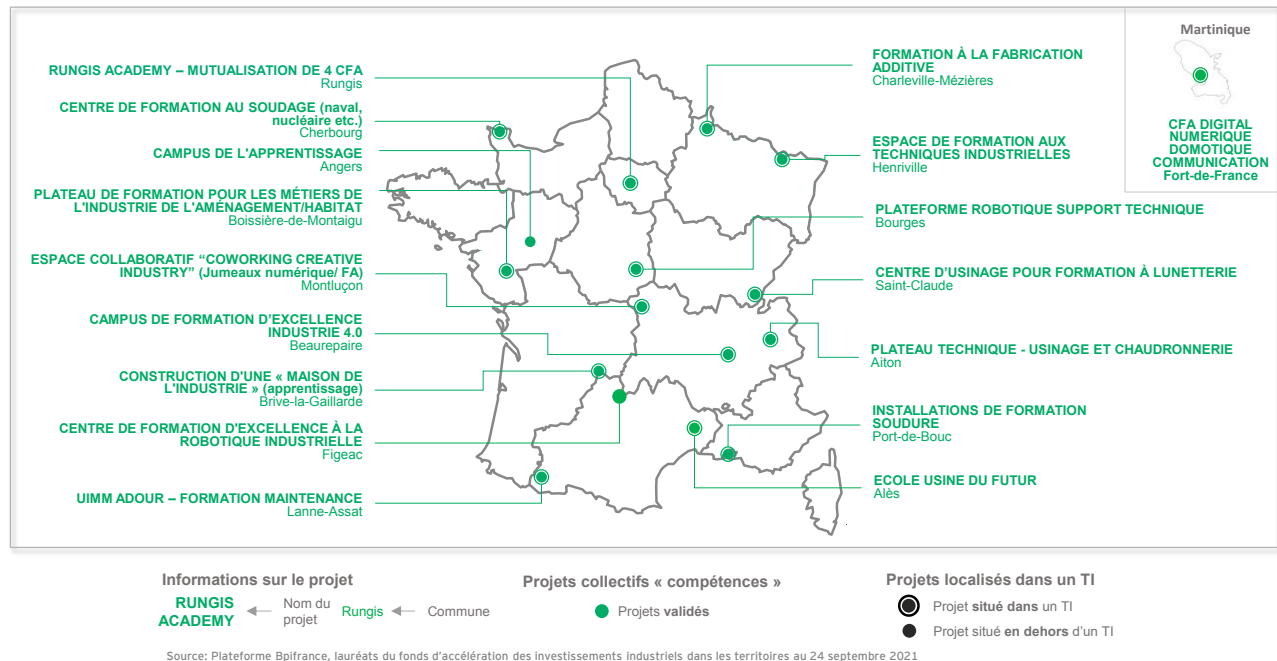
- La promotion d'une logique de filière ou inter-filières sur un territoire par rapprochement d'offreurs et de demandeurs de solutions;
- Le développement de compétences (exemple: les Écoles de Production).

Ces projets concernent en priorité la formation professionnelle et l'apprentissage pour les métiers industriels en tension et les métiers de demain. Les collaborations interentreprises d'investissements communs, de partage des outils et des savoirs, dans une logique de renforcement de filière ou d'innovation, sont le second axe majeur de cette démarche. Ce sont ainsi 50 projets dits collaboratifs qui ont déjà été soutenus (dont 17 portant sur le développement des compétences et des formations industrielles).



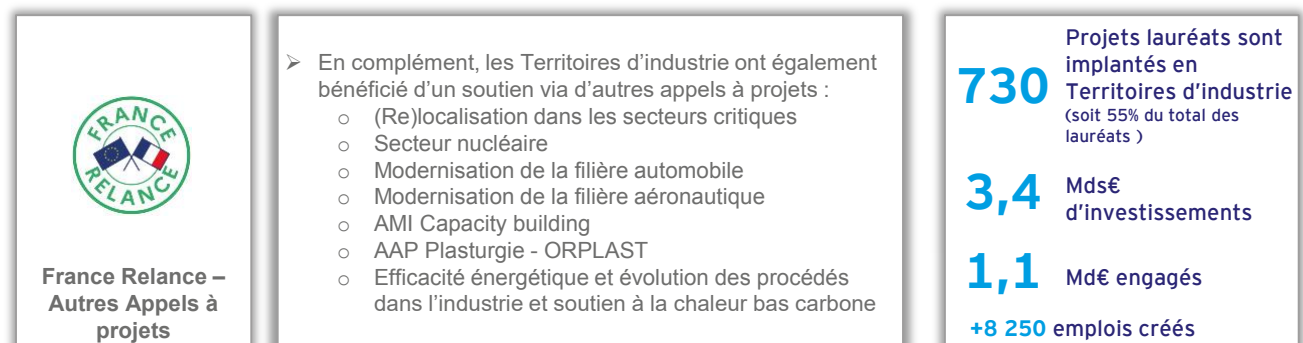
© Hugues-Marie Duclos / ANCT

17 PROJETS COLLECTIFS « COMPÉTENCES » ONT ÉTÉ SOUTENUS DANS LE CADRE DU FONDS D'ACCÉLÉRATION POUR 8,80 M€ D'AIDES ET 975 PERSONNES FORMÉES



LA LABELLISATION « TERRITOIRES D'INDUSTRIE », UN CRITÈRE DIFFÉRENCIANT DANS LE CADRE DE LA RELANCE

En complément du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, directement opéré par le programme, la labellisation Territoires d'industrie a constitué un critère de valorisation des projets industriels candidats des 146 territoires dans le cadre du plan France Relance.

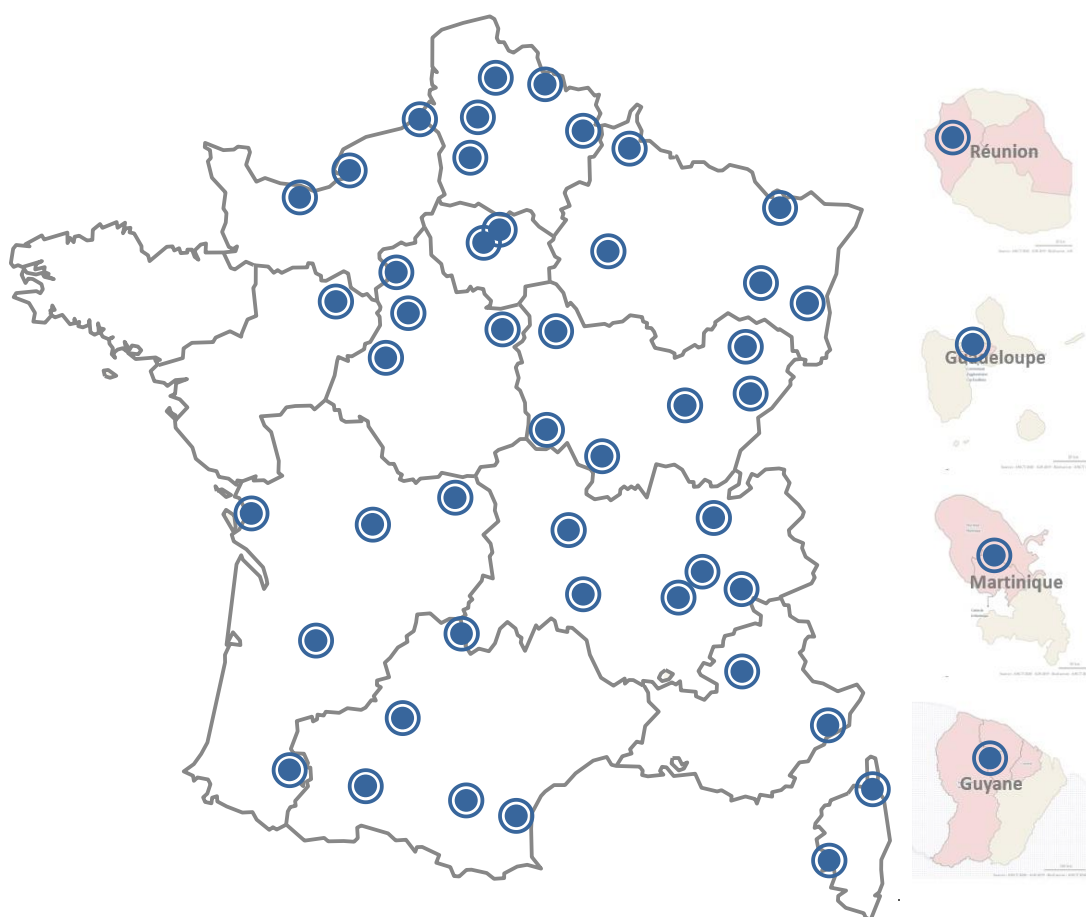


L'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE DANS LES TERRITOIRES EN TRANSITION : UNE EXPÉRIMENTATION INNOVANTE

L'appui en ingénierie dédié aux Territoires d'industrie permet d'accélérer la concrétisation des projets, et contenir les effets de la crise. Certains territoires, n'ayant pas de ressources suffisantes pour piloter et animer la démarche Territoires d'industrie, bénéficient d'un poste de chef de projet co-financé par l'État au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

À ce jour, 50 chefs de projet sont déployés afin d'accompagner le développement de 56 Territoires d'industrie. Ces ressources permettent aux Territoires d'industrie de piloter et d'animer la démarche afin d'accélérer les projets de développement du territoire.

Cartographie des chefs de projets cofinancés par l'Etat



Légende :

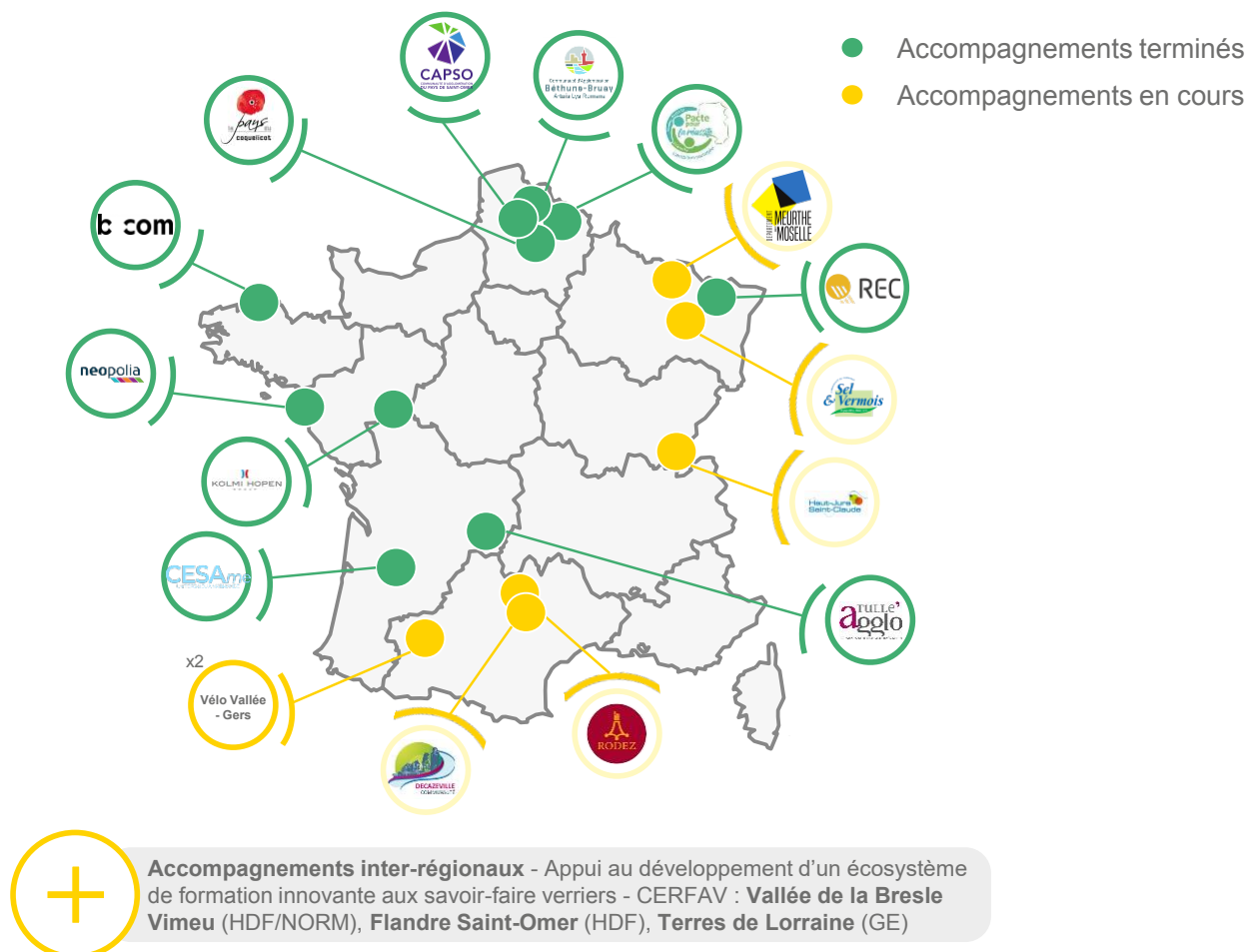
● Chefs de projets Territoires d'industrie cofinancés par l'Etat (50)



© Hugues-Marie Duclos / ANCT

Au-delà du financement des postes de chefs de projet, le programme s'est attaché à accroître l'accompagnement apporté aux territoires en proposant un format d'appui innovant et cousu-main.

Cartographie des accompagnements en ingénierie



Un format spécifique d'accompagnement en ingénierie a été créé dans le cadre du programme et de France relance pour accompagner les territoires dont le tissu industriel fait l'objet de mutations fortes (fermeture de site industriel par exemple). Cet accompagnement permet de mobiliser 145 jours d'experts industriels pour répondre aux besoins et enjeux propres à chaque territoire :



Modalités d'intervention



145 jours d'accompagnement par des consultants

- Un **portage politique** fort
- Une **équipe présente sur site** deux à trois jours par semaine
- Une intervention sur **une période de temps resserrée** sur 4 mois



Objectifs

- **Soutien et accélération** des projets prioritaires ou en difficulté
- **Accompagnement sur mesure**
- **Facilitation de l'accès aux guichets de la relance**
- Meilleure **coordination avec les différents dispositifs d'appui nationaux ou locaux**
- Elaboration de **feuilles de route industrielles** sur les enjeux propres aux territoires

Les actions menées sont donc variées et adaptées au terrain : identification de projets industriels, accompagnement à la structuration de projets ou encore élaboration d'une feuille de route industrielle. Cet accompagnement peut être déployé lorsque le besoin est clairement identifié et soutenu tant par les industriels du territoire que par les élus locaux. Sept territoires font déjà l'objet d'un accompagnement de ce type. Le Territoire d'industrie de Béthune-Bruay a été le premier à expérimenter cet accompagnement innovant.



Caroline Cayeux
Présidente de l'Agence nationale de la cohésion des territoires



Avec l'accompagnement en ingénierie du territoire de Béthune-Bruay décidé suite à la fermeture du site de Bridgestone, Territoires d'industrie a démontré sa pleine capacité à agir, très rapidement, dans les territoires fragilisés et faciliter la concrétisation des projets du territoire. Cet accompagnement sur mesure est un exemple innovant de l'appui que peut apporter l'ANCT sur le terrain, au plus près des territoires dans le cadre de la relance.



RETOUR D'EXPÉRIENCE DE L'APPUI DE L'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE-BRUAY, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



Olivier Gacquerre
Président de la Communauté
d'agglomération de Béthune-Bruay,
Artois-Lys Romane

“ Avec l'appui de Territoires d'industrie, nous avons réussi à considérablement accélérer la relation de proximité auprès des industriels que nous avons toujours défendus. ”

“ Pourriez-vous nous dire dans quel contexte s'est inscrit cet accompagnement ?

Nous sommes un territoire qui compte 165 sites industriels et il y a une vraie richesse dans l'industrie sur notre territoire, tant de par la diversité des secteurs représentés qu'au travers du dynamisme de nos PME qui se démarquent véritablement par leur flexibilité, leur réactivité et souvent par une très haute technicité.

Cet accompagnement a pour autant été initié dans un contexte de profonde mutation qui s'engage sur notre territoire, illustrée à la fois par la fermeture du site Bridgestone et par l'ouverture à Douvrin à horizon 2023 de la première Gigafactory destinée à la production de batteries. Avec Bridgestone, nous avons eu à faire face à un choc industriel considérable pour lequel nous, élus locaux avec l'appui de l'État et de la Région, sommes mobilisés aux côtés des salariés pour faciliter leur reclassement et la revitalisation du site.

Au-delà de ce choc industriel, il a fallu rapidement aller de l'avant pour amorcer une transition inévitable pour le développement économique de notre territoire. Avec l'appui de Territoires d'industrie, nous avons réussi à considérablement renforcer la relation de proximité auprès des industriels que nous avons toujours défendus. Entre novembre 2020 et janvier 2021, dans un contexte particulier, nous avons pu aller au contact de 135 chefs d'entreprise.

Concrètement, quelle forme a pris cet appui ?

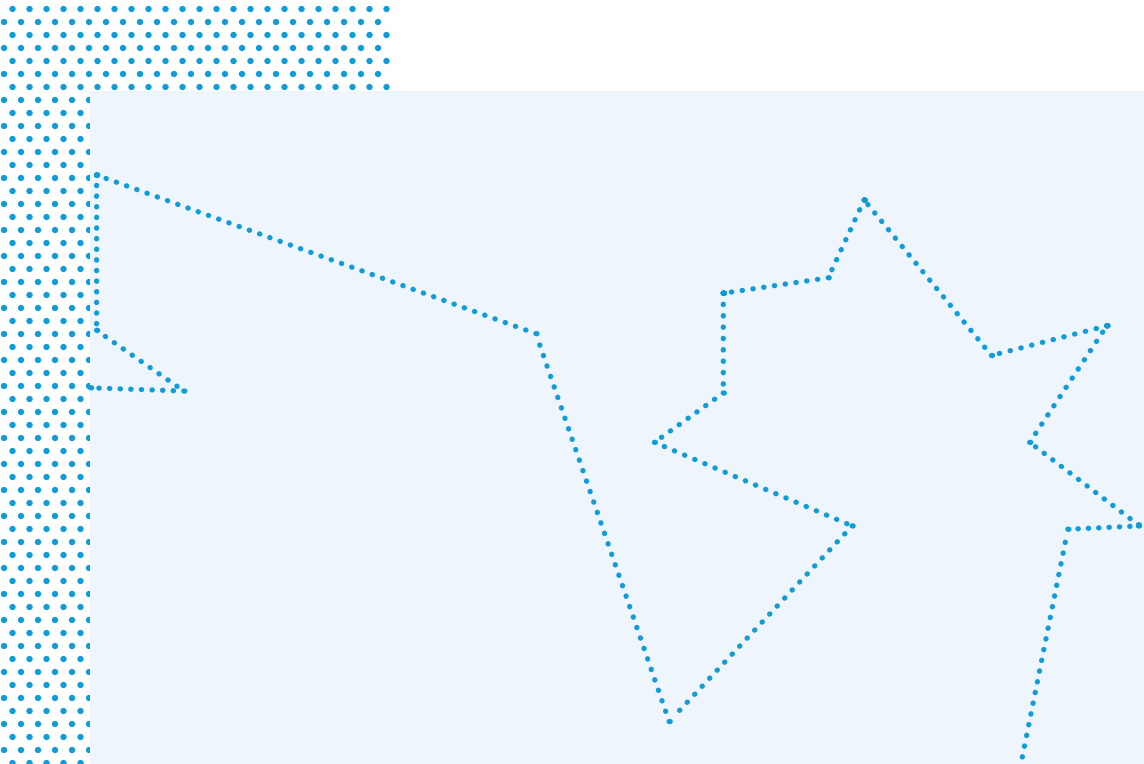
Cet appui s'est caractérisé par une forte présence des uns et des autres sur le terrain, avec notamment la mise à disposition par l'État d'une plateforme d'ingénierie, afin d'accompagner le processus de fermeture d'un site de cette envergure. 6 mois après l'arrêt des activités de l'entreprise Bridgestone qui s'est déroulé sans heurt particulier – il faut souligner à nouveau la dignité des salariés-, cette grande mobilisation de tous les acteurs locaux, régionaux et nationaux a déjà permis à 262 salariés de retrouver un emploi pérenne ou à 156 salariés d'être inscrits dans un processus de reconversion professionnelle. De nouveaux projets se sont concrétisés en parallèle, tels que l'implantation de Safilin (filature de lin, 50 emplois nouveaux en perspective) ou de Blackstar (rechapage de pneus, 50 emplois nouveaux au lancement de l'activité en 2022, potentiel de 200 emplois à horizon 2025). D'autres projets tournés vers l'économie du futur sont en cours.

En quoi diriez-vous que cet appui de l'État est innovant ? Quel bilan pouvez-vous en tirer pour votre territoire et ses entreprises industrielles ?

L'innovation tient véritablement à la proximité directe que nous avons avec les industriels du territoire et nous a permis de disposer in fine d'une vision aiguisée de la dynamique dans laquelle se projette chacune des 135 entreprises auditées. Dès lors, alors que le territoire était dans l'actualité de la fermeture de Bridgestone, il a été frappant de constater que plus de la moitié des 165 sites industriels du territoire portait des projets de développement et s'apprêtait à investir massivement. Nous avons pu dans la foulée les aiguiller au mieux dans la mobilisation de financements disponibles et nous dénombrons à ce jour 30 lauréats des différents dispositifs France Relance initiés en septembre 2020. Ces lauréats vont investir 40 millions d'euros dans les mois à venir sur le territoire pour créer 210 emplois industriels nouveaux. Les industriels lauréats nous confirment régulièrement que cet appui va leur permettre d'accélérer considérablement leur développement, permettant de développer en une unique phase ce qui était envisagé à horizon 3 à 5 ans. Et au-delà de l'aspect du financement, ce travail nous a permis aujourd'hui de les aiguiller de manière fiable dans leurs choix suivant les enjeux propres à leur projet d'industrie (construction, recrutement, écologie industrielle, industrie 4.0...).

Cet accompagnement nous permet donc d'engager une nouvelle phase de la dynamique industrielle de notre territoire. Ce travail a en effet abouti à l'écriture d'une nouvelle feuille de route à travers laquelle nous ambitionnons à la fois de conforter les entreprises existantes, de faciliter l'émergence de nouvelles filières, d'accompagner le développement de nouveaux projets innovants et de travailler sur les questions de la formation et de la qualification mais également sur les enjeux qui concernent le foncier, l'énergie et l'ensemble des ressources nécessaires. Nous voulons inscrire le développement industriel du territoire dans un nouveau modèle tourné vers l'innovation et les métiers de demain, à l'instar de la vallée de l'électricité. C'est une nouvelle illustration de la capacité de résilience et de rebond pour notre Agglomération de Béthune-Bruay. ”





ANNEXES

Cartographies de projets lauréats inspirants





18 Territoires d'industrie

262 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

120 projets lauréats en Auvergne-Rhône-Alpes

391,1 M€

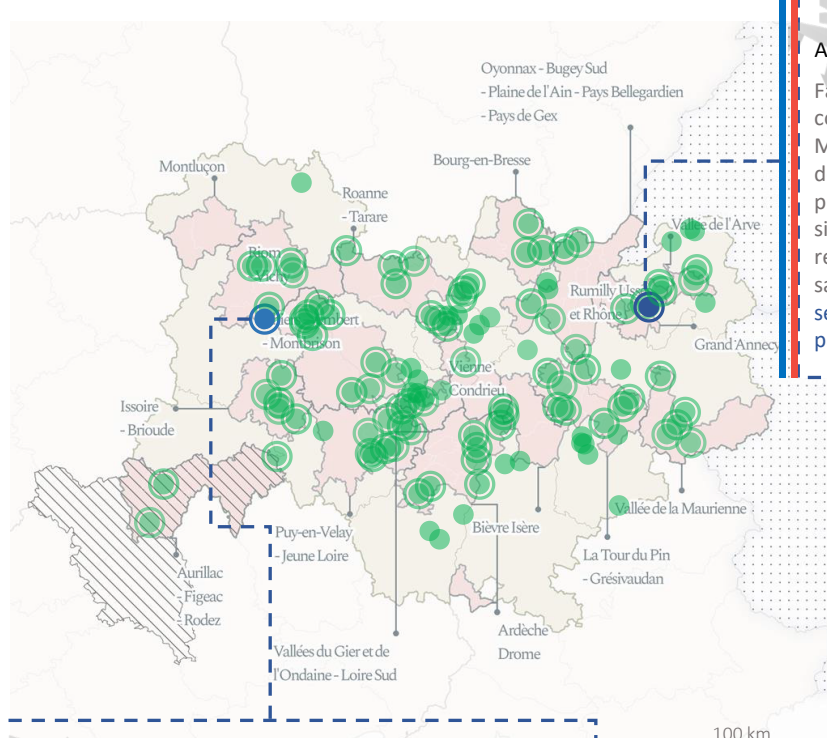
D'investissements industriels soutenus

54 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

2286

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



MECALAC

ETI – Engins de chantier
Annecy – TI Grand Annecy

Fabricant de machines de construction depuis 1974, MECALAC souhaite développer sa gamme de produits, moderniser son site (usine 4.0) et relocaliser une partie de sa production. 34 emplois seront créés d'ici 2025 par ce projet.

LABORATOIRE ICARE

PME – Secteur de la santé
Saint-Beauzire – TI Riom Vichy

Leader de la sécurité des dispositifs médicaux, l'entreprise souhaite développer ses capacités de production et contrôle qualité tout en réduisant de 30% la consommation énergétique du site.

Le nouveau projet permettra de créer 50 emplois.

Projets lauréats

- Projet lauréat situé dans un « Territoire d'industrie »
- Projet lauréat situé en dehors d'un « Territoire d'industrie »

*Les données sont arrêtées au 24/09/2021

Source : DGE, DTI, Bpifrance



10 Territoires d'industrie

112 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

87 projets lauréats en Bourgogne-Franche-Comté

285,5 M€

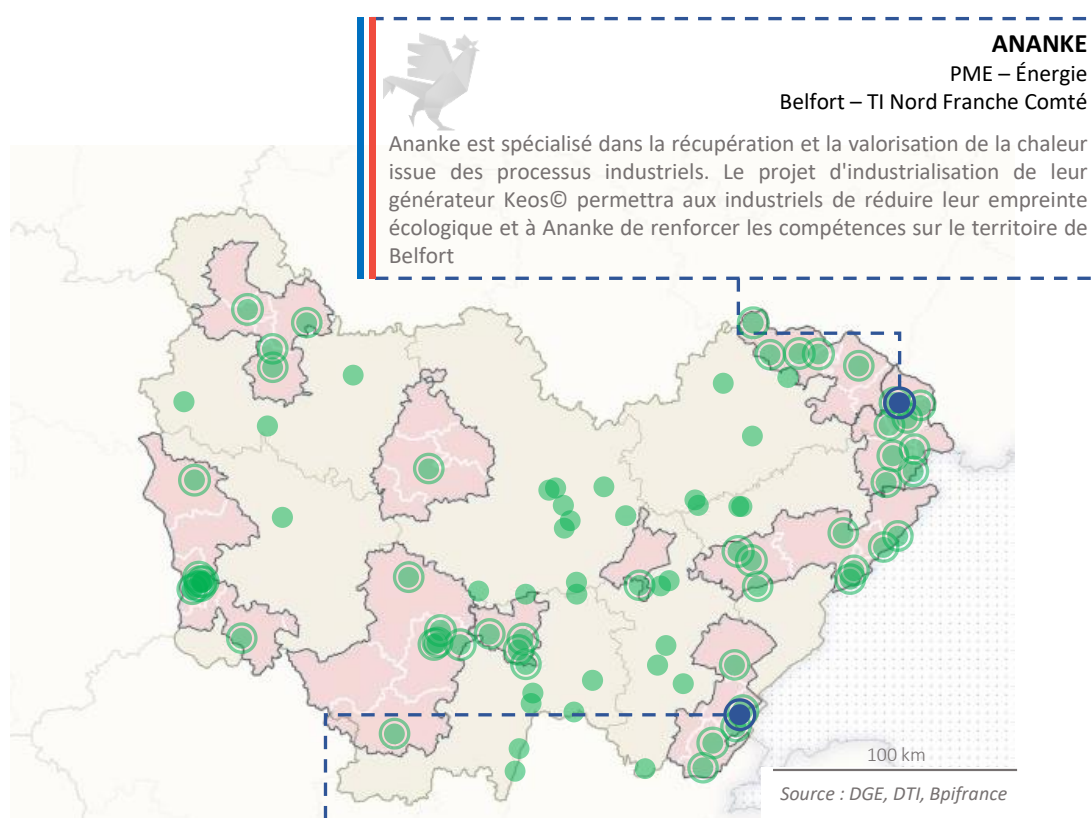
D'investissements industriels soutenus

41,7 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

1966

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



ATELIER HAUTE LUNETTERIE BOURGEAT
PME – Lunetterie
Hauts de Bienne – TI Haut-Jura

Atelier Haute Lunetterie Bourgeat souhaite relancer la production industrielle de lunettes optiques et solaires 100% Made in Jura. Le projet, exemple de résilience industrielle basée sur un savoir-faire territorial historique, doit permettre de créer au moins 6 emplois.

*Les données sont arrêtées au 24/09/2021

Projets lauréats

- Projet lauréat situé dans un « Territoire d'industrie »
- Projet lauréat situé en dehors d'un « Territoire d'industrie »



10 Territoires d'industrie

55 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

85 projets lauréats en Bretagne

256,1 M€

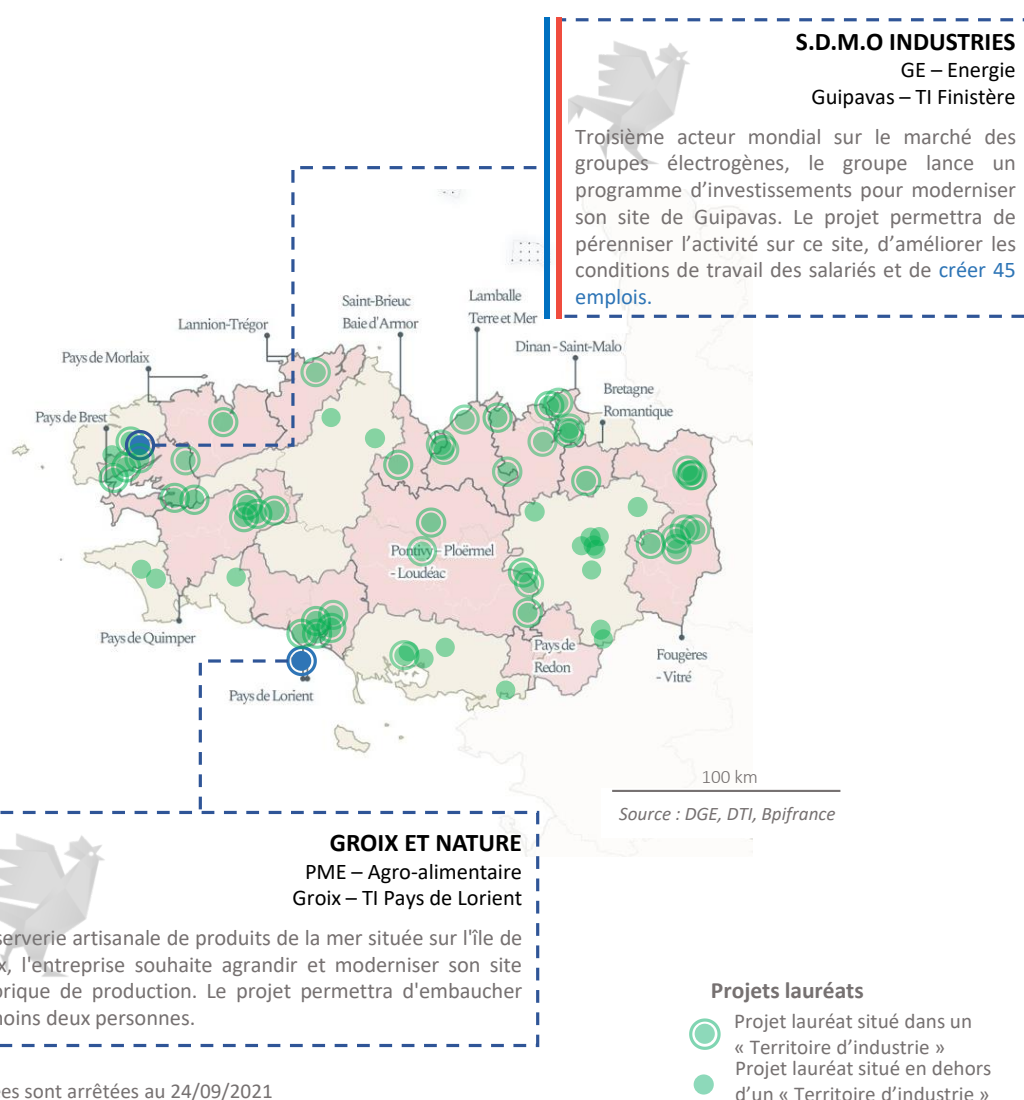
D'investissements industriels soutenus

29,7 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

1548

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



*Les données sont arrêtées au 24/09/2021



2 Territoires d'industrie

14 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

10 projets lauréats en Corse

21,4 M€

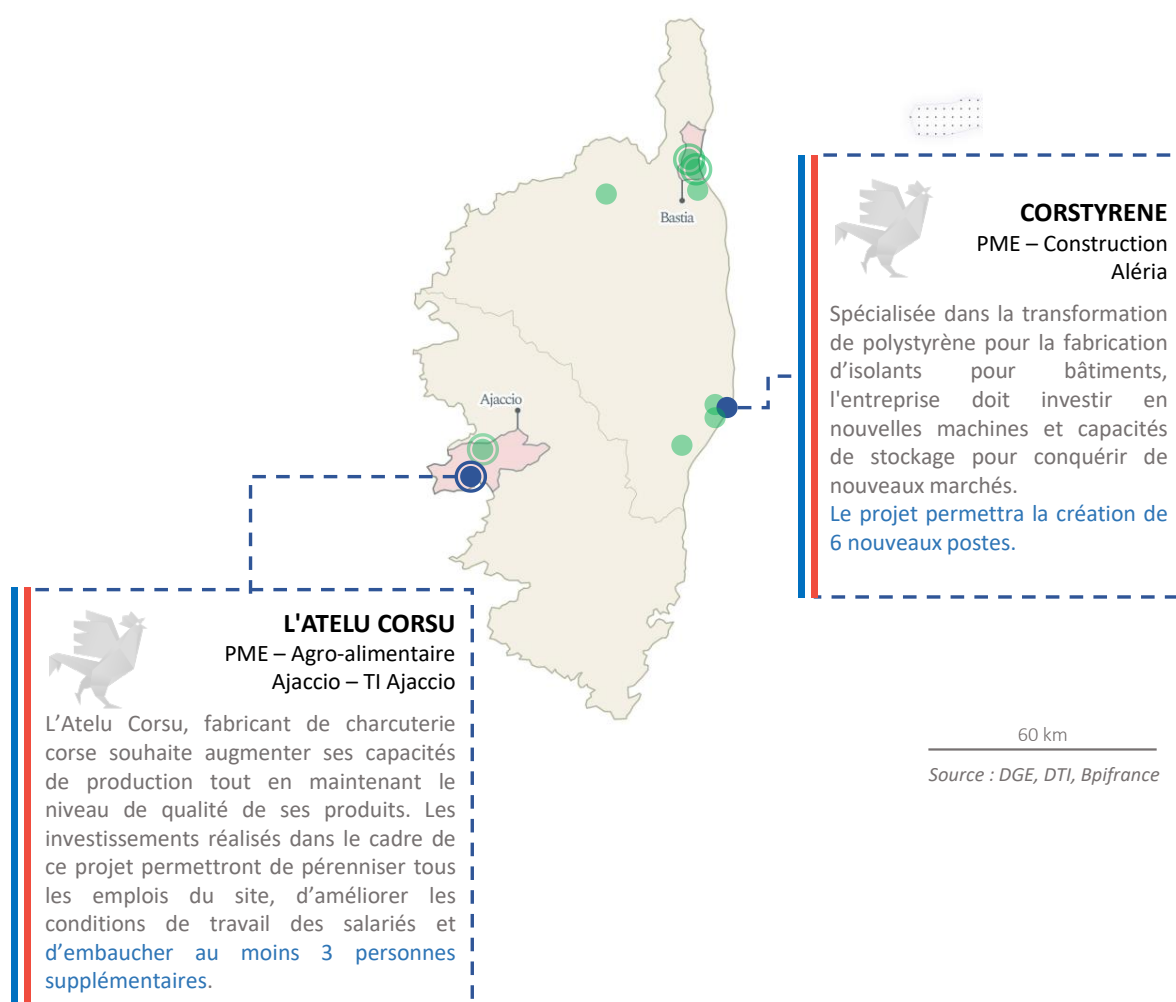
D'investissements industriels soutenus

3,8 M€

Engagés par l'Etat (2020-2021)

89

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



Projets lauréats

-  Projet lauréat situé dans un « Territoire d'industrie »
-  Projet lauréat situé en dehors d'un « Territoire d'industrie »

*Les données sont arrêtées au 24/09/2021



9 Territoires d'industrie

171 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

103 projets lauréats en Centre-Val de Loire

276,5 M€

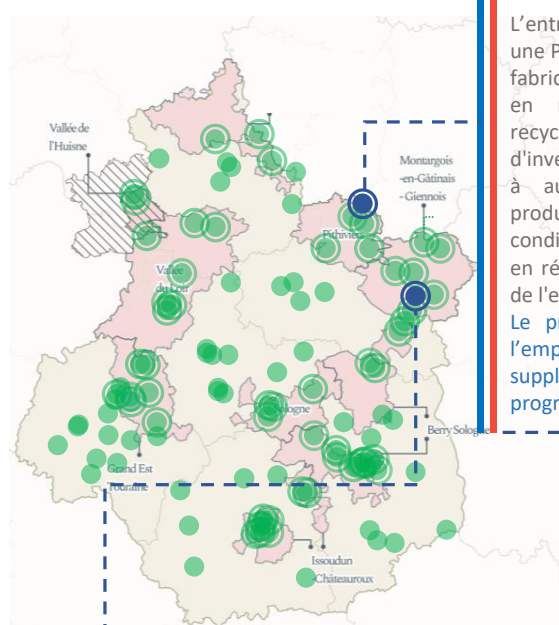
D'investissements industriels soutenus

35,2 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

1637

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



PDG PLASTIQUES

PME – Fabrication d'emballages plastiques
Le Malesherbois – TI Pithiviers

L'entreprise PDG PLASTIQUES est une PME familiale spécialisée dans la fabrication d'emballage écoconçus en matières plastiques vierges, recyclées et biosourcées. Le projet d'investissement de l'entreprise vise à augmenter ses capacités de production tout en améliorant les conditions de travail des salariés et en réduisant l'empreinte écologique de l'entreprise.

Le projet permettra de maintenir l'emploi et de créer 10 postes supplémentaires à l'issue du programme.

LE MATELAS 365

PME – Fabricant de meubles

Nogent-Sur-Vernisson – TI Montargis-en-Gâtinais - Giennois

Jeune société créée il y a 4 ans et spécialiste de l'hygiène pour la literie, l'entreprise souhaite franchir un cap en fabricant en France ses produits Le Sommier Français®.

Cet investissement verra la création de 15 emplois.

Source : DGE, DTI, Bpifrance

Projets lauréats

- Projet lauréat situé dans un « Territoire d'industrie »
- Projet lauréat situé en dehors d'un « Territoire d'industrie »

*Les données sont arrêtées au 24/09/2021



15 Territoires d'industrie

133 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

142 projets lauréats en Grand Est

746,3 M€

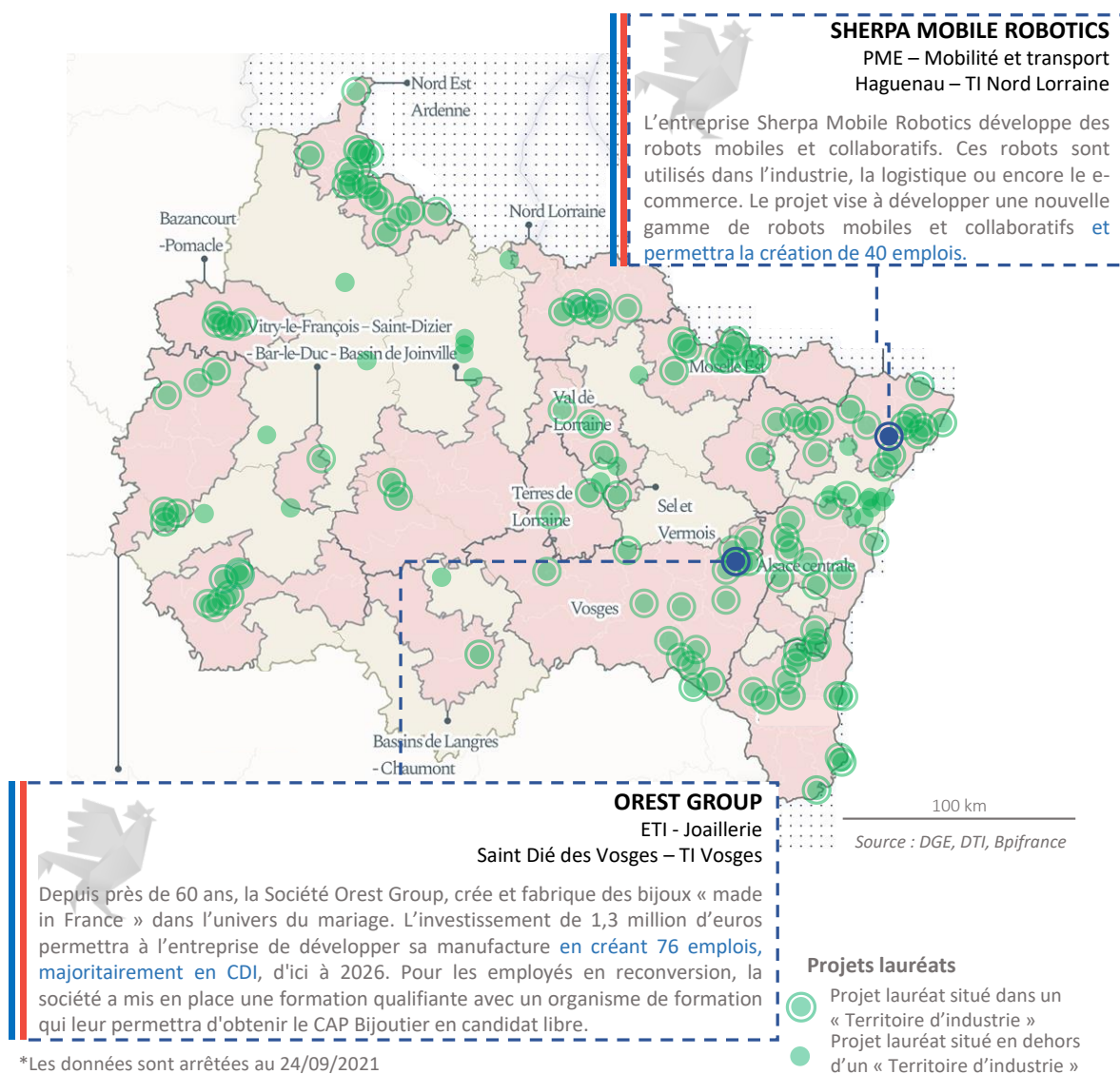
D'investissements industriels soutenus

52,1 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

2219

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



*Les données sont arrêtées au 24/09/2021



13 Territoires d'industrie

141 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

110 projets lauréats en Hauts-de-France

591,9 M€

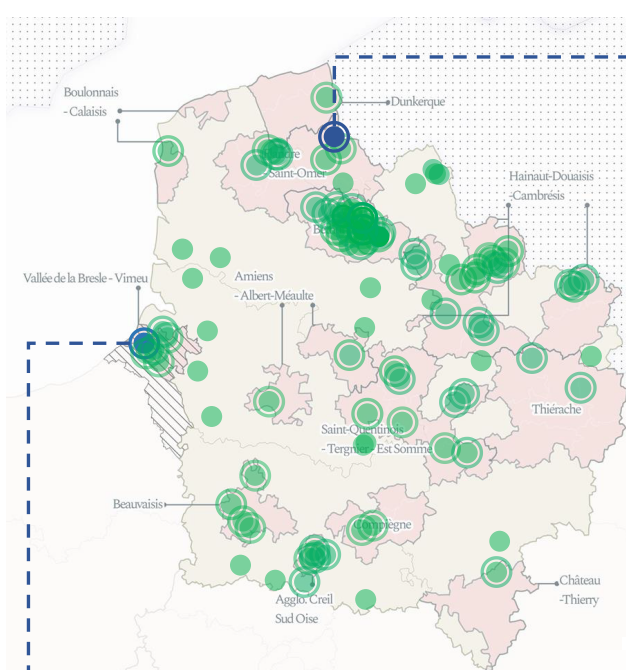
D'investissements industriels soutenus

53,9 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

3022

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



TEXTILE DES DUNES

PME – Textile

Steenvoorde – TI Flandre Saint-Omer

Société historiquement connue pour son travail de teinture, Textile des dunes veut renforcer sa présence dans la santé avec de nouveaux produits plus délicats, de meilleure qualité au contact de la peau et ayant une faible empreinte écologique.

Le projet nécessite l'embauche de 10 nouveaux collaborateurs et l'adaptation de certains postes de travail à des publics handicapés.

AUER

ETI – Fabrication d'équipements de chauffage
Feuquières en Vimeu – TI Vallée de la Bresle

Société Industrielle Auer est un spécialiste des pompes à chaleur, chauffe-eau et appareils de chauffage. Le projet de l'entreprise consiste en la relocalisation de production de cuves d'eau chaude sanitaire en acier émaillé.

L'investissement permettra à AUER de poursuivre sa conversion et son développement dans les énergies renouvelables et la transition énergétique et de créer au moins 20 emplois.

Projets lauréats

- Projet lauréat situé dans un « Territoire d'industrie »
- Projet lauréat situé en dehors d'un « Territoire d'industrie »

*Les données sont arrêtées au 24/09/2021



9 Territoires d'industrie

54 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

160 projets lauréats en Île-de-France

324,9 M€

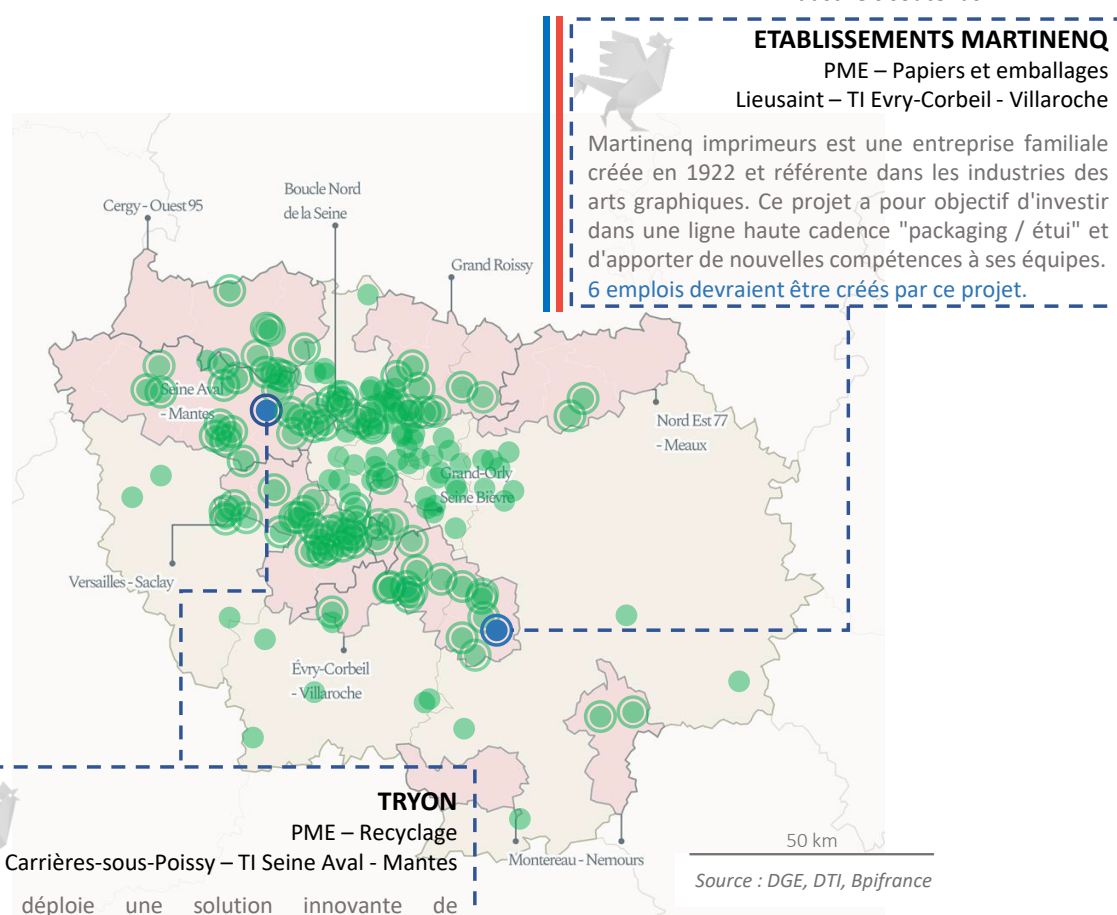
D'investissements industriels soutenus

51,8 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

2614

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



*Les données sont arrêtées au 24/09/2021



10 Territoires d'industrie

188 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

90 projets lauréats en Normandie

844,8 M€

D'investissements industriels soutenus

41,9 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

2161

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus

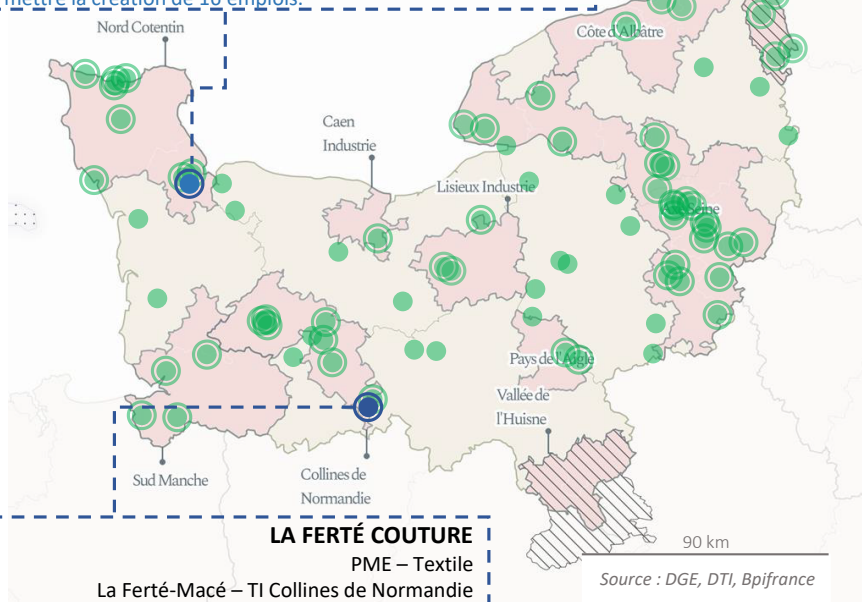
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE PRODUITS DIÉLECTRIQUES

PME – Télécommunications

Carentan-les-Marais – TI Nord Cotentin

Depuis 1923, SIPD fabrique des câbles téléphoniques et de réseaux pour les opérateurs de télécommunication et a pris ainsi part à l'équipement de l'ensemble du territoire. Le projet stratégique de l'entreprise consiste à innover et à s'équiper pour produire dès 2022 des câbles à base de fibres optiques. L'entreprise contribuera ainsi aux politiques publiques de désenclavement numérique des territoires, et à la relocalisation de productions aujourd'hui importées.

Le projet doit également permettre la création de 16 emplois.



LA FERTÉ COUTURE

PME – Textile

La Ferté-Macé – TI Collines de Normandie

L'atelier La Ferté Couture, fort de 70 couturières dotées d'un savoir-faire d'excellence dans la confection de vêtements de luxe, souhaite construire un nouvel atelier pour améliorer les conditions de travail, développer la capacité de production et intégrer un centre de formation en interne.

Ce nouvel atelier, installé sur une friche industrielle réhabilitée permettra à l'entreprise de se développer et d'embaucher 33 nouvelles personnes.

*Les données sont arrêtées au 24/09/2021

Projets lauréats

- Projet lauréat situé dans un « Territoire d'industrie »
- Projet lauréat situé en dehors d'un « Territoire d'industrie »



14 Territoires d'industrie

165 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

126 projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine

391,6 M€

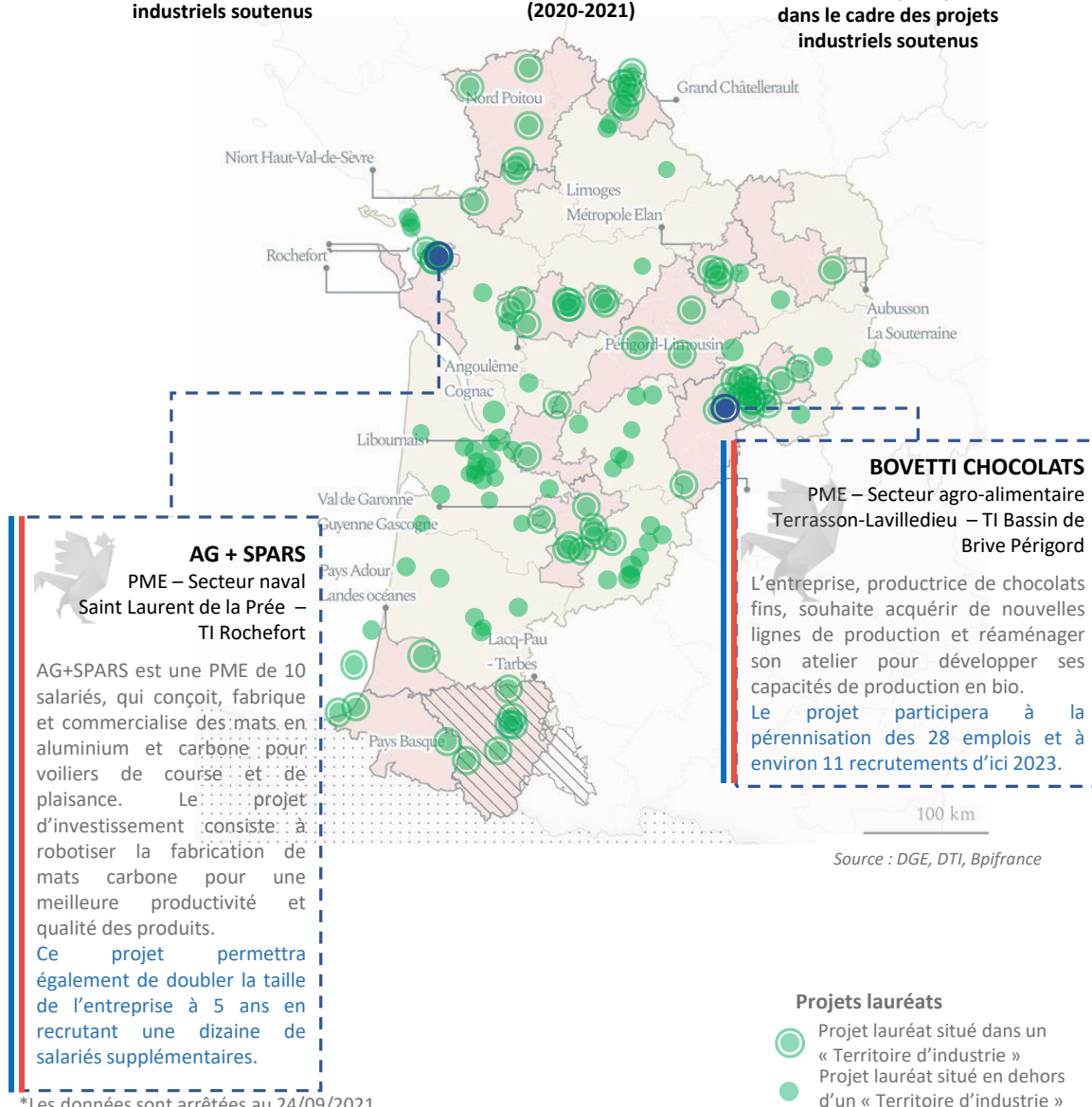
D'investissements industriels soutenus

56,5 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

2294

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



*Les données sont arrêtées au 24/09/2021



10 Territoires d'industrie

191 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

91 projets lauréats en Occitanie

326 M€

D'investissements industriels soutenus

38,6 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

2357

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



DEVIC

PME – Industries pour la construction
Rodez – TI Aurillac Figeac Rodez

Devic, Menuiseries industrielles est une PME spécialisée dans la fabrication de menuiseries extérieures Bois Pvc et Aluminium. Cette société souhaite agrandir et moderniser le site de production afin de répondre à son développement commercial sur l'ensemble du territoire national.

Ce projet prévoit la création de 50 emplois.

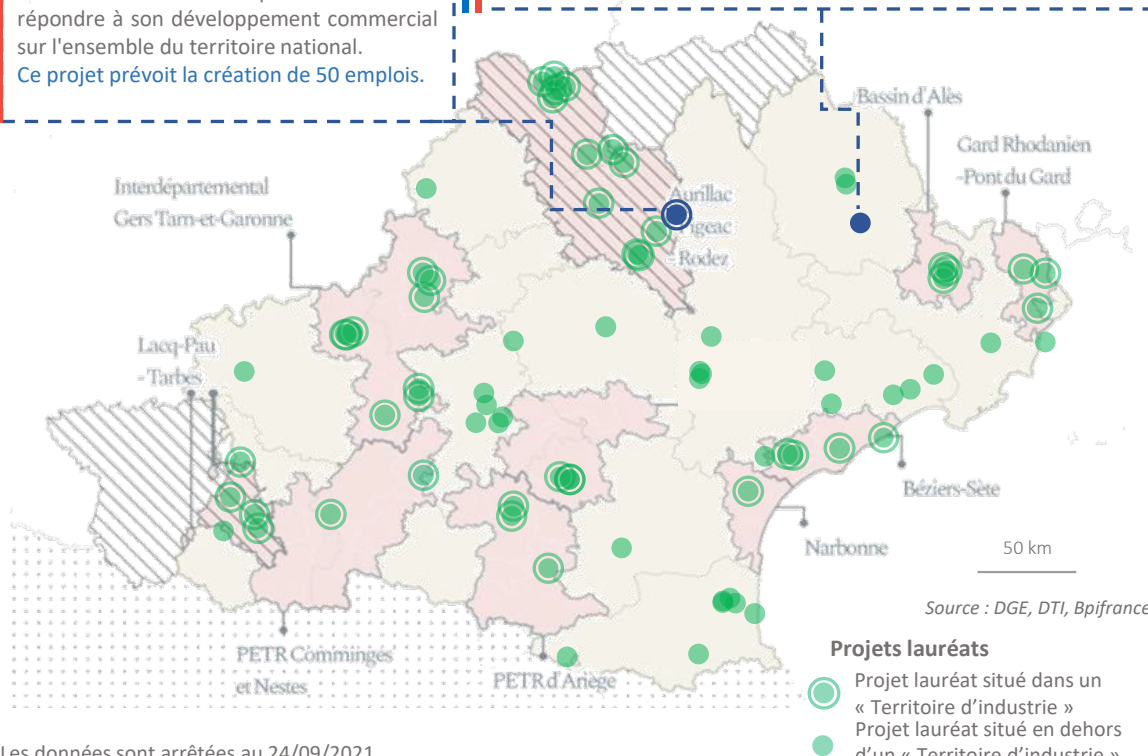


ACT 1892

PME – Textile
Florac-Trois-Rivières

Entreprise familiale installée dans les Cévennes depuis 1892, ACT 1892 est la plus ancienne manufacture française de jeans, vendus sous la marque Atelier Tuffery. Aujourd'hui, la marque vend plus de 80% de sa production directement sur internet et continue de croître. L'entreprise entend agrandir de manière conséquente les infrastructures existantes à Florac afin de satisfaire une plus grande production manufacturière, de mieux gérer la logistique d'expédition et d'accroître les capacités de formation du personnel.

Le projet prévoit la création de 20 emplois.



*Les données sont arrêtées au 24/09/2021



15 Territoires d'industrie

134 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

137 projets lauréats en Pays de la Loire

600,2 M€

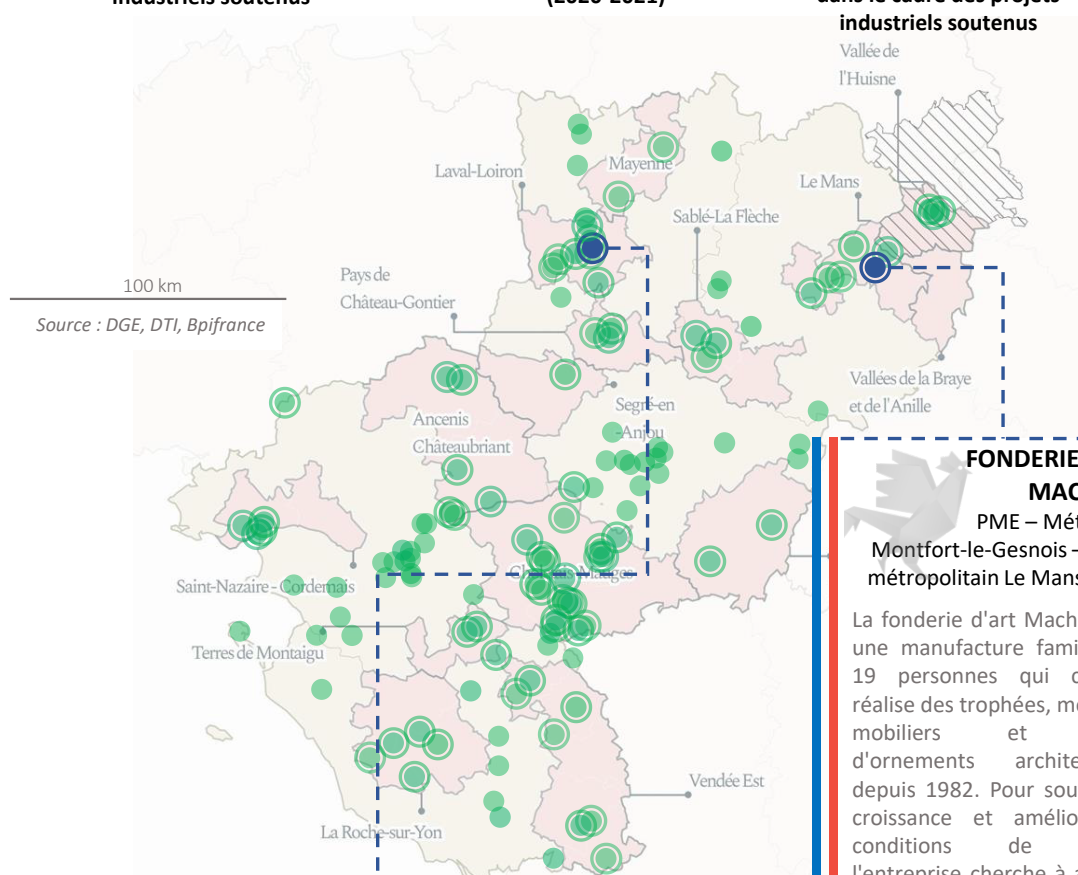
D'investissements industriels soutenus

50 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

2802

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



FONDERIE D'ART MACHERET

PME – Métallurgie
Montfort-le-Gesnois – TI Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe

La fonderie d'art Macheret est une manufacture familiale de 19 personnes qui crée et réalise des trophées, médailles, mobiliers et pièces d'ornements architecturaux depuis 1982. Pour soutenir sa croissance et améliorer les conditions de travail, l'entreprise cherche à agrandir son site de production.

[Le projet permettra également de créer 7 emplois.](#)

RENAISSANCE TEXTILE

PME – Textile
Changé – TI Laval-Loiron

Entreprise à mission, Renaissance Textile récupère et recycle des tissus en fin de vie (chutes de production, vêtements...) en conservant toutes leurs qualités techniques pour leur redonner une seconde vie sur le marché de l'habillement professionnel et grand public. Le projet sera le socle industriel d'une filière textile française circulaire compétitive.

[Au moins 17 emplois seront créés dans un premier temps.](#)

Projets lauréats

- Projet lauréat situé dans un « Territoire d'industrie »
- Projet lauréat situé en dehors d'un « Territoire d'industrie »

*Les données sont arrêtées au 24/09/2021



8 Territoires d'industrie

141 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

101 projets lauréats en Provence-Alpes-Côte d'Azur

271,3 M€

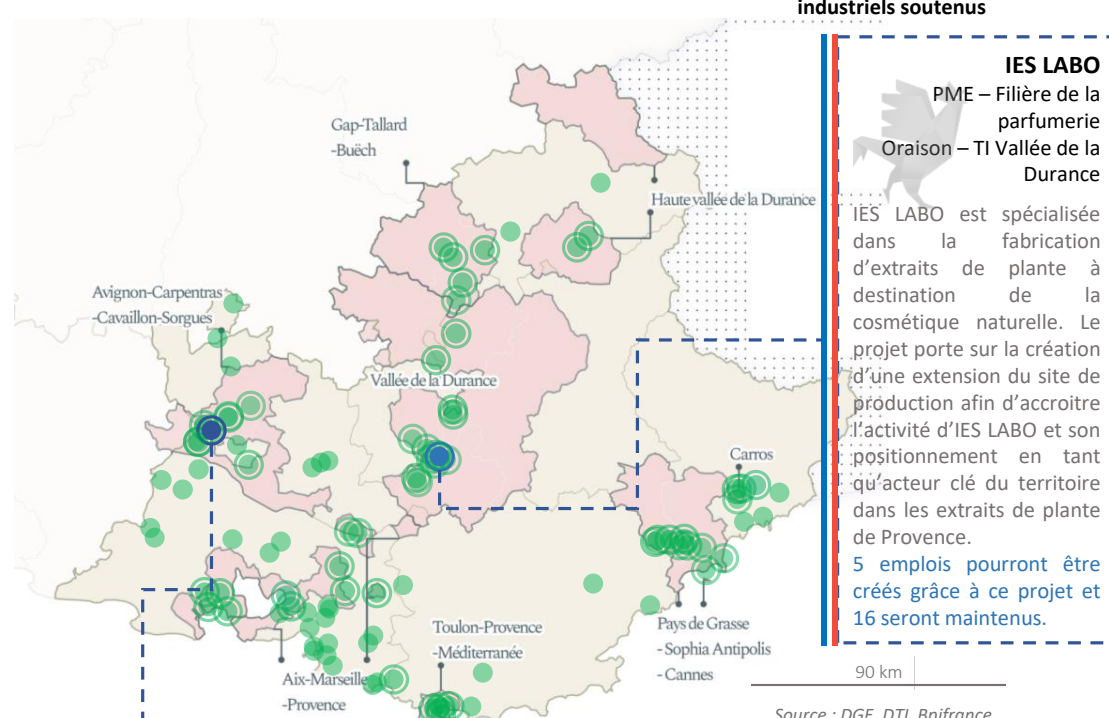
D'investissements industriels soutenus

43 M€

Engagés par l'Etat et la Région (2020-2021)

1808

Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



IES LABO

PME – Filière de la parfumerie
Oraison – TI Vallée de la Durance

IES LABO est spécialisée dans la fabrication d'extraits de plante à destination de la cosmétique naturelle. Le projet porte sur la création d'une extension du site de production afin d'accroître l'activité d'IES LABO et son positionnement en tant qu'acteur clé du territoire dans les extraits de plante de Provence.

5 emplois pourront être créés grâce à ce projet et 16 seront maintenus.

BATTERIES PROD

PME – Filière électrique
Monteux – TI Avignon-Sorgues-Cavaillon-Ventoux

BATTERIES PROD est spécialisé dans la fabrication de batteries au lithium-ion de haute technologie sur mesure. Le projet porte sur la construction d'une nouvelle usine à Montoux et sur l'acquisition de nouveaux équipements automatisés permettant à BATTERIES PROD d'accéder à de nouveaux marchés et d'améliorer sa performance économique.

15 emplois pourront être créés grâce à ce projet et 18 seront maintenus.

Projets lauréats

- Projet lauréat situé dans un « Territoire d'industrie »
- Projet lauréat situé en dehors d'un « Territoire d'industrie »

*Les données sont arrêtées au 24/09/2021



8 Territoires d'industrie

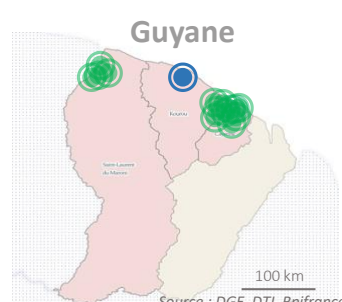
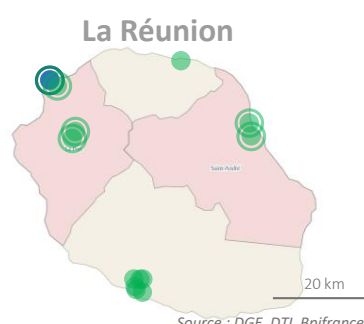
42 Projets remontés dans les plans d'actions par les binômes élus – industriels

54 projets lauréats dans les Outre-mer

94,8 M€
D'investissements industriels soutenus

21,2 M€
Engagés par l'Etat (2020-2021)

452
Créations d'emplois prévues dans le cadre des projets industriels soutenus



PIRIOU RÉUNION
ETI – Secteur naval
Le Port – TI Le Port

Le projet porté par PIRIOU REUNION consiste en l'aménagement et l'équipement de nouveaux ateliers de réparation navale au sein des futurs "Ateliers de l'Océan" au Port Ouest. Ce projet s'inscrit directement dans la perspective de mise en exploitation d'un "dock flottant" par le Grand Port Maritime De La Réunion d'ici fin 2022.

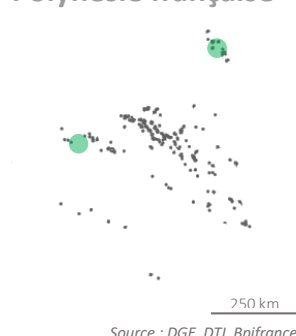
PIRIOU REUNION prévoit la création de 30 emplois permanents et d'une trentaine d'emplois supplémentaires en intérim.

GUYANE SPIRULINE
PME – Secteur de la santé
Sinnamary – TI Kourou

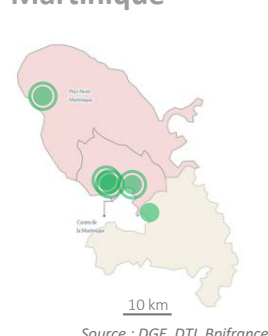
Le projet porte sur la création du premier site en Guyane de production, de transformation et d'extractions des principes actifs de spiruline. L'objectif est de proposer des produits de santé naturelle aux populations guyano-antillaises pour améliorer leur équilibre nutritionnel et renforcer leur système immunitaire.

Ce projet permettra la création d'une dizaine d'emplois et aura une empreinte carbone très favorable, l'activité étant consommatrice de CO2.

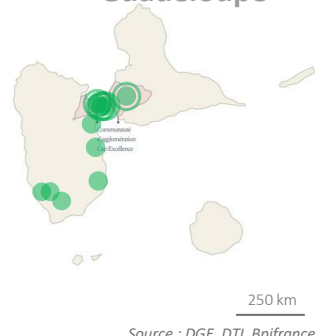
Polynésie française



Martinique



Guadeloupe



Projets lauréats

- Projet lauréat situé dans un « Territoire d'industrie »
- Projet lauréat situé en dehors d'un « Territoire d'industrie »

*Les données sont arrêtées au 24/09/2021

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Une usine à projets
au cœur de la relance

POINT D'ÉTAPE

À 3 ANS

Contacts :

presse@industrie.gouv.fr

presse@cohesion-territoires.gouv.fr